

ALGÉRIE-UNESCO

**Rabehi reçoit la directrice du bureau de l'Unesco pour le Maghreb**

P. 24

ALGÉRIE-SAHEL

**Le SG du MDN reçoit les chefs d'état-major des Forces armées du Niger, du Mali et de la Mauritanie**

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

**Tenue à partir d'aujourd'hui à Alger de la 3<sup>e</sup> AG d'Afrisol**

P. 24

LE MINISTRE DES FINANCES, M. LOUKAL DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ À L'APS :

## « Pour financer le budget 2020, le gouvernement compte sur les "ressources internes ordinaires" du pays »

Pour financer le budget de 2020, qui table sur un déficit équivalent à -7,2% du PIB, le gouvernement ne compte pas recourir au financement non conventionnel, introduit pour la période 2017-2022, ni sur les financements extérieurs mais compte puiser dans les « ressources internes ordinaires » dont dispose le pays.

P. 5 à 7

► PLF 2020:  
**Baisse de 20% du « train de vie » de l'Etat**

► FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :  
**Le Trésor détient encore 610,7 mds de DA**

► SUPPRESSION DE LA RÈGLE 51/49:  
**Un texte d'application définira la nomenclature des secteurs concernés**



### ÉLECTION

**L'Autorité nationale indépendante des élections jouit d'une « indépendance totale »**

P. 3

### MARCHES ESTUDIANTINES DANS LES WILAYAS :

**Pour des élections transparentes où seul le peuple sera souverain**

P. 3

### ARMÉE

**Gaïd Salah préside une réunion de travail au siège du Commandement de la 2<sup>e</sup> RM**

P. 3



### SANTÉ

**TORTICOLIS  
Soulagez-le en douceur**

Fatigue qui s'accumule, tensions... et voilà que vous vous réveillez avec le cou bloqué.

P. p 12-13

### FOOTBALL

SAISON 2020/2021 :

**Zetchi : « Les nouvelles modalités d'accèsion et de rétrogradation adoptées par le Bureau fédéral »**

Les modalités d'accèsion et de rétrogradation dans le nouveau système de compétition ont été adoptées par le Bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF), lors de la réunion tenue ce lundi à Ouargla, a indiqué le président de l'instance, Kheireddine Zetchi.

P. 21

IMPORTATION DES VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS :

**L'Algérie refuse d'être une décharge des véhicules à moteur diesel**

P. 7

### MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Khenchela**

P. 24

## EHU D'ORAN:

## Le dispositif numérique de radiologie à l'arrêt suite à un acte de sabotage

Le dispositif numérique de radiologie du service des urgences médico-chirurgicales de l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) «1er novembre» d'Oran a fait l'objet d'un sabotage causant son arrêt depuis mercredi dernier, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement de santé. Selon un rapport de

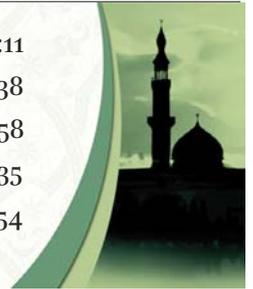
l'expert en maintenance lié par un contrat avec l'hôpital, il a été constaté en ouvrant cet appareil pour réparer la panne que des fils ont été débranchés volontairement. À la lumière de ce rapport, la direction générale de l'EHUO a déposé une plainte contre X auprès du procureur de la République, a-t-on fait savoir.



## Horaire des prières

Mercredi 3 safar 1441

Fajr	05:11
Dohr	12:38
Asr	15:58
Maghreb	18:35
Isha	19:54



## EQUITATION:

## Un examen de premier degré de saut d'obstacles samedi prochain à Oran

Un examen de passage de grade de premier degré de saut d'obstacles aura lieu samedi prochain au centre équestre "Etrier Oranais" d'Oran.

Ce stage d'examen en faveur d'une quarantaine de jeunes cavaliers et cavalières âgés de 10 à 12 ans du club formateur de Etrier oranais sera encadré par un expert de la Fédération équestre algérienne. Cet examen de premier degré est composé de 3 épreuves: la théorie, la reprise de dressage et le parcours de saut d'obstacles. Pour réussir ce stage, il faut obtenir 50 % minimum des points dans chaque partie pour chaque concurrent.

Selon le président de "Etrier oranais", Zoheir Remili, "le but est pas de sauter un obstacle, mais de franchir un obstacle dans l'équilibre et en harmonie avec le cheval".



## ORAN:

## «Les TIC au service du tourisme innovant», thème d'un colloque international prévu en décembre

Un colloque international sur les TIC au service du tourisme innovant de la ville d'Oran (CITI ORAN'19), sera organisé par l'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella» du 15 au 17 décembre prochain, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation vise à «créer de meilleures pratiques de tourisme durable pour toutes les parties prenantes, publiques et privées, ainsi que pour les élus et les responsables locaux particulièrement à la veille d'organisation d'événements d'envergure». Ce rendez-vous permettra également aux chercheurs universitaires et aux développeurs du milieu socio-économique d'échanger des connaissances et des approches sur les thèmes de la rencontre

## ADRAR:

## Plus de 15.000 étudiants inscrits pour la nouvelle année universitaire

Plus de 15.000 étudiants, dont 2.786 nouveaux inscrits, sont accueillis cette année à l'Université d'Adrar, a-t-on appris mardi des responsables de cette institution.

Ces étudiants, répartis sur 31 filières d'enseignement en cycle Licence et 35 filières en Master, sont accueillis dans de bonnes conditions pédagogiques, par rapport à la saison écoulée, hormis une certaine pression sur certaines filières, à l'instar des sciences de la nature et de la vie, les sciences technologiques et les sciences économiques, qui enregistrent le plus grand nombre d'inscriptions, a relevé le vice-recteur chargé de la pédagogie.



## LES 11 ET 12 OCTOBRE À CHLEF

## Conférence sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise les 11 et 12 octobre à la maison de la culture de Chlef, une deuxième conférence internationale sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna dans le domaine de la médecine et la biologie. La rencontre sera animée par le Dr Omar Abdelkafi et le Dr Zaghoul Najar.



## Météo

	Max	Min
Alger	28°	17°
Oran	29°	20°
Annaba	29°	18°
Béjaïa	27°	17°
Tamanrasset	36°	24°

## DU 17 AU 19 OCTOBRE À CONSTANTINE

4<sup>e</sup> Salon international de la pharmacie

La 4<sup>e</sup> édition du Salon international de la pharmacie, de l'industrie pharmaceutique et de la parapharmacie (Saidaliya 2019), se tiendra du 17 au 19 octobre prochain à l'hôtel Marriott de Constantine.



## ALGÉRIE

## Bouzid Lazhari réélu au Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme à Genève

Le professeur Bouzid Lazhari a été réélu membre du Comité consultatif du conseil des droits de l'homme à Genève pour un mandat de trois ans. Pr Lazhari a été réélu par le Conseil des droits de l'homme (CDH) à Genève en qualité de membre du Comité consultatif du conseil pour un mandat de trois ans. Six autres membres du Comité ont été élus lors de ce renouvellement partiel de la composition du Comité. Ils représentent les pays suivants: la Chine, l'Égypte, l'Espagne, la Russie, le Japon et l'Uruguay. Pour rappel, le Comité consultatif est un organe consultatif du Conseil des droits de l'homme. Il est composé de 18 experts siégeant à titre individuel. Agissant comme étant un groupe de réflexion, il fournit au CDH, à sa demande, des services d'expertise sous la forme d'études et d'avis étayés par des recherches.



## AGRICULTURE

## Oum El-Bouaghi : exposition de produits de la pisciculture destinés à la vente

Les produits de la pisciculture intégrée à l'agriculture sont exposés pour la première fois à Oum El Bouaghi dans une exploitation agricole implantée dans la daïra de Ain M'Lila, à l'occasion de la journée nationale de la vulgarisation agricole. Des poissons de type Tilapia rouge ont été ainsi exposés par Abdallah Belhatem, agriculteur exploitant un bassin en plastique de 5.000 m<sup>3</sup>, qui a déclaré que son élevage aquacole se trouve sur la voie du succès.

Le même agriculteur a affirmé prévoir d'installer dès l'année prochaine un bassin de 30.000 m<sup>3</sup> pour l'élevage de crevettes et de sandres au sein de sa ferme qui se trouve dans la localité de Ouled Zaid, dans la commune de Ain M'Lila.

Cet agriculteur pisciculteur est l'un de 12 agriculteurs qui se sont lancés dans la pisciculture dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué Samir Messaïli, chef du service d'organisation de la production et de soutien technique à la direction des services agricoles, en marge de l'exposition ouverte par le wali, Messaoud Hadjadj.

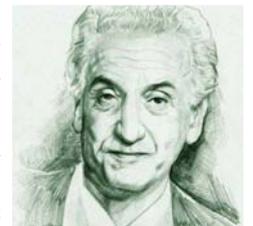
La célébration de la journée nationale de vulgarisation a coïncidé avec le lancement de la campagne de labours-semences 2019/2020 dans une exploitation privée située à Ain M'Lila.

## TIZI-OUZOU:

## Un colloque international prochainement sur la pensée et le parcours du moudjahid Aït Ahmed

Un colloque international sur la pensée et les parcours du moudjahid Hocine Ait Ahmed sera organisé «prochainement» par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, a déclaré lundi son président, Youcef Aouchiche. Dans son allocution d'ouverture des travaux de la session ordinaire de l'APW, M. Aouchiche a indiqué que l'organisation du colloque, dont il n'a pas annoncé la date de sa tenue, rentre dans le cadre du programme de l'APW portant organisation de rencontres scientifiques et historiques dédiées aux personnalités natives de Tizi-Ouzou.

Hocine Ait Ahmed est l'un des chefs historiques qui organisèrent le déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. Il fut le représentant de l'Algérie à la conférence de Bandung (Indonésie) en 1955. Il fut arrêté par l'armée française en 1956 avec d'autres chefs historiques dont Khider, Ben Bella, Boudiaf et Lachraf et libéré en mars 1962.



## ARMÉE: Gaïd Salah préside une réunion de travail au siège du Commandement de la 2<sup>e</sup> Région militaire (MDN)

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé hier, une réunion de travail au siège du Commandement de la 2<sup>e</sup> Région militaire à Oran, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors du quatrième jour de sa visite à la 2<sup>e</sup> Région militaire et après avoir supervisé le déroulement d'exercices de tirs avec missiles contre des cibles terrestres et de surface, et suite aux réunions d'orientation tenues avec les cadres et les personnels de la Région, le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP a présidé une réunion de travail au siège du Commandement de la Région», précise le communiqué.

Après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'Armée a observé un moment de recueillement sur l'âme du défunt Moudjahid Boudjane Ahmed dit «Si Abbès», dont le siège de la Région porte le nom.

Il a ensuite déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et a récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et celle des valeureux Chouhada.

Le chef d'Etat-major de l'ANP a, par la suite, «présidé une réunion de travail avec le Commandement et les Etats-majors de la Région, les responsables des différents services de sécurité, les commandants d'unités et les directeurs régionaux, où il a suivi un exposé global portant sur la situation générale dans le secteur de compétence, présenté par le général-major Meftah Souab, commandant de la Région».

Il a prononcé, ensuite, une allocution dans laquelle «il a mis l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts persévérants afin de construire une armée forte, moderne et développée qui s'articule sur la ressource humaine qualifiée et spécialisée, capable d'assimiler parfaitement et avec adresse les nouvelles techniques et les technologies de pointe.

Une ressource digne d'être à la hauteur des enjeux accélérés imposés par le devoir de la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie, de sa souveraineté nationale et de la protection de son intégrité populaire et territoriale», souligne la même source. Le général de corps d'Armée avait indiqué lundi, lors de son allocution prononcée



devant les cadres et les personnels de la Région, qu'«il est devenu clair aujourd'hui que la bande et tous ceux qui orbitent autour d'elle et se soumettent à ses ordres, sont des intrus et des étrangers au peuple algérien», rappelle le communiqué.

Pour le chef d'Etat-major de l'ANP, «il est clair aujourd'hui que cette bande et tous ceux qui orbitent autour d'elle et se soumettent à ses ordres, sont des intrus et des étrangers au peuple algérien», soulignant que «celui qui ne sert pas l'intérêt de la patrie dans son sens réel est un intrus, voire un ennemi de la patrie».

En effet, a-t-il ajouté, «ce groupe n'a pas le droit de réfléchir, car les parties occultes, qui se tiennent derrière lui, sont le cerveau qui réfléchit à leur place et leur ordonne d'exécuter», affirmant, à ce propos, que «nos paroles ne sont pas infondées, nous disposons de données qui confirment l'implication de ces traites et nous entreprendrons sans nul doute toutes les mesures nécessaires contre ce groupe en temps opportun et au nom de la loi».

«Aucune tolérance n'est permise envers ce groupe qui s'est habitué à imposer sa volonté inique sur la majorité. Cette ère d'iniquité est révolue à tout jamais», a fait savoir le général de corps d'Armée, ajoutant

qu'«aujourd'hui, la parole est au peuple algérien qui saura comment construire l'Etat de droit où nul n'est souverain que la loi».

Il a mis en garde que «quiconque tenterait d'entraver ce processus nuira à sa propre personne.

Les hommes intègres de l'Algérie n'accepteront plus désormais que les ennemis de la patrie interfèrent dans le destin de la nation».

Il a rappelé, dans le même contexte, que «le peuple algérien a énormément souffert durant l'ère coloniale, et ne vivra jamais, telles que soient les circonstances, d'autres moments de souffrance.

Telles sont les attentes légitimes que les hommes fidèles, nobles et loyaux envers Allah et la patrie veilleront à concrétiser sur le terrain», a-t-il dit. «Ils parlent et agissent sans tergiversation, à l'image de ceux qui prétendent être cultivés et connaître la loi, mais agissent en totale contradiction avec la loi et complètement loin de ce qui est juste, à travers des déclarations tendancieuses, omettant que l'unique critère pour juger des actes et des paroles est le peuple algérien.

Aussi, que celui qui veut mesurer sa vraie valeur se porte candidat, sinon tout le reste n'est qu'ineptie et sans aucune valeur», a fait savoir le général de corps d'Armée.

## ELECTION: L'Autorité nationale indépendante des élections jouit d'une «indépendance totale»

L'Autorité nationale indépendante des élections jouit d'une «indépendance totale», a affirmé hier à Alger le vice-président de cette instance, Abdelhafidh Milat, soutenant que le futur président de la République sera «choisi librement et dans la transparence» par le peuple algérien.

«L'Autorité jouit d'une indépendance totale et sur tous les plans», a-t-il déclaré au forum d'El-Moudjahid, assurant que le transfert de toutes les prérogatives des autorités publiques, en matière électorale, à cette instance, s'est fait «sans encombre». M. Milat a reconnu, toutefois, que l'Autorité fait face à quelques «difficultés» et que le temps ne joue pas en faveur de l'instance qui doit installer rapidement ses démembrements prévus dans la loi sur l'Autorité nationale indépendante des élections, adoptée récemment.

«La création de l'Autorité est intervenue en même temps que la convocation du corps électoral, ce qui complique un petit peu notre tâche», a-t-il regretté, soulignant que le défi pour l'autorité, sur ce plan, a trait au choix des hommes et des femmes qui vont la représenter au niveau des wilayas, puis des communes, pour permettre à l'instance de s'acquitter de sa mission convenablement.

Néanmoins, M. Milat a affirmé que la liste des membres des délégations de wilayas est «prête» et que l'installation de ces délégations «interviendra dans les prochaines heures». Il a rappelé, à ce titre, que l'Autorité est constituée, selon la nouvelle loi, d'un conseil, d'un bureau et d'un président. Elle dispose de démembrements représentés par des délégations de wilayas, assistée de membres des délégations au niveau des communes et des représentations diplomatiques et consulaires. S'agissant de la composition de l'Autorité, le vice-président de cette instance a précisé que celle-ci est fixée à 50 membres: vingt (20) membres parmi les compétences de la société civile, dix (10) membres parmi les compétences universitaires, quatre (4) magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, deux (2) avocats, deux (2) notaires, deux (2) huissiers de justice, cinq (5) compétences professionnelles, trois (3) personnalités nationales, deux (2) représentants de la communauté nationale établie à l'étranger. Interrogé sur la révision des listes électorales en prévision de la présidentielle du 12 décembre prochain, M.

Milat s'est contenté d'assurer que «la révision du fichier électoral est une simple opération technique», sans donner d'explications sur le déroulement de cette opération qui doit s'effectuer sous la supervision des délégations de l'Autorité au niveau des wilayas et des communes alors que celles-ci n'ont pas encore été installées.

En effet, la loi organique relative au régime électoral place le fichier national du corps électoral sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections.

Cette loi accorde également à cette instance la responsabilité d'élaborer et de réviser les listes électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire par une commission communale pour la révision des listes électorales placée sous sa supervision.

Par ailleurs, le vice-président de l'Autorité a rappelé que le candidat à la présidentielle doit, présenter une liste comportant cinquante-mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale, et que ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Il a précisé, à ce propos, que le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

### 101 personnes ont retiré les formulaires de candidatures

Rappelant que le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidatures à la présidence de la République est fixé au 25 octobre, M. Milat a souligné que son instance est chargée de réceptionner les dossiers de candidature d'élections du président de la République et d'y statuer conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral. Toutefois, a-t-il poursuivi, c'est le Conseil constitutionnel qui valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours et ce dans un délai de sept (7) jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'autorité nationale indépendante des élections.

«Jusqu'à lundi à 20h00, 101 personnes ont retiré les formulaires de candidatures», a-t-il ajouté.

Interrogé sur le refus de certains présidents d'Assemblée populaire communale (APC) d'organiser la prochaine élection présidentielle, M. Milat a affirmé que ces derniers n'ont «aucun rôle à jouer» dans la préparation et l'organisation de cette élection, soulignant que toutes les prérogatives en la matière ont été transférées à l'Autorité. «Ceux qui rejettent l'organisation de l'élection présidentielle représentent moins de 5%», a-t-il précisé, soulignant qu'ils «n'ont pas le droit d'entraver l'organisation de l'élection». Le vice-président de l'Autorité n'a pas écarté, par ailleurs, la présence d'observateurs internationaux à l'élection présidentielle du 12 décembre. «Ceux qui veulent suivre ces élections sont les bienvenus», a-t-il répondu à une question sur la possibilité d'inviter des observateurs internationaux.

## MARCHES ESTUDIANTINES DANS LES WILAYAS: Pour des élections transparentes où seul le peuple sera souverain

Des étudiants, rejoints par d'autres citoyens, ont de nouveau marché hier à travers quelques wilayas du pays, réitérant les revendications du Hirak pacifique, notamment des élections «honnêtes» et «transparentes» où le peuple sera le seul à s'exprimer en toute souveraineté, ont constaté des correspondants de l'APS. Les marcheurs ont aussi appelé à des «mesures politiques apaisantes» notamment la libération des personnes arrêtées lors des précédentes marches et «le départ de l'actuel gouvernement.» Dans l'Ouest du pays, des universitaires ont encore une fois exprimé leur refus des prochaines élections avec les figures de l'ancien système, réclamant «la poursuite de la lutte

contre la corruption.» Des étudiants ont marché, de la place du 1<sup>er</sup> novembre jusqu'au siège de la wilaya d'Oran, après avoir sillonné les artères principales du centre-ville. Ils ont scandé des slogans conditionnant l'organisation de l'élection présidentielle par le départ des symboles de l'ancien système et revendiquant, entre autres, «une justice indépendante» et «une presse libre».

Des étudiants de l'université Abou Bakr Belkaid (Tlemcen) ont, eux aussi, battu le pavé dans cette hebdomadaire pour revendiquer des élections «honnêtes» et transparentes dans lesquelles le peuple sera le seul à choisir. La marche des étudiants a eu lieu de la faculté de médecine jusqu'au siège de la wilaya. Dans des wilayas de l'Est du pays, des étudiants des universités de Constantine, Sétif et Annaba ont conditionné la tenue des élections présidentielles par le «départ des symboles de l'ancien système». A Constantine, environ 100 personnes, entre étudiants et citoyens lambda, ont marché de l'avenue Abane Ramdane vers le siège de l'UGTA et la Cour de justice, revendiquant la libération des personnes arrêtées lors des précédentes manifestations, en scandant «justice libre, presse indépendante», «unité nationale» et «pas d'élections» avant de poursuivre leur marche jusqu'à l'avenue Mohamed Belouizdad. A Annaba, un

groupe de citoyens s'est rassemblé devant le théâtre régional Azzedine Medjoubi exprimant le refus des élections du 12 décembre prochain avec le «maintien des symboles de l'ancien régime». Ils ont également brandi des banderoles appelant au départ de l'actuel gouvernement.

Dans le Centre du pays, précisément à Tizi-Ouzou et Bejaïa, des étudiants ont réitéré leur soutien au mouvement populaire et demandé le changement et la libération des personnes arrêtées. Lors de ces marches estudiantines, les manifestants ont appelé au «respect des libertés individuelles et collectives», soulignant dans la foulée leur «rejet des prochaines élections présidentielles».

## AGRICULTURE: Ouverture des travaux d'une journée d'information sur le rôle du Barrage vert face aux changements climatiques

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, Cherif Omari a présidé, mardi à Alger, l'ouverture des travaux d'une journée d'information sur l'importance de la relance du Barrage vert pour lutter contre la désertification et les changements climatiques et leur impact sur l'homme et son environnement.

Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre, organisée sous le thème «Le Barrage vert face aux changements climatiques», M. Omari a mis l'accent sur la nécessité de la relance de ce barrage à la faveur des compétences scientifiques que recèle l'Algérie, rappelant que le Barrage Vert est un programme de reboisement à grande échelle qui a été lancé dans les années 70 dans les différentes régions du pays.

A cet effet, le ministre a appelé tous les acteurs, aux plans institutionnel et académique, à conjuguer leurs efforts dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire pour la relance du programme du Barrage Vert.

Il a souligné, en outre, la nécessité d'impliquer les universités et centres de recherche dans le choix des plantes et espaces adaptés à chaque type de végétation en prenant en considération le phénomène mondial des changements climatiques.

Il s'agit, selon le ministre, de «relancer le projet du Barrage Vert, de manière intelligente et innovante, dans le cadre d'une approche multisectorielle et pluridisciplinaire impliquant tous les intervenants, appelant l'assistance à donner à ce programme un caractère national intégré et durable».

L'ouverture des travaux, auxquels ont assisté plusieurs membres du gouvernement, a été marquée par la projection d'un film de 6 mn portant sur les efforts de l'Algérie concernant le programme du Barrage Vert dans les années 70.

## REBOISEMENT-BARRAGE VERT:

### M. Dahmoune charge les Collectivités locales de créer des espaces verts aux normes internationales

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a chargé mardi à Alger les communes et les wilayas du pays de mettre en place des programmes pour la création d'espaces verts de proximité répondant aux normes internationales.

Intervenant à l'ouverture d'une Journée d'information sur «le Barrage vert face aux changements climatiques», M. Dahmoune a affirmé que son secteur veillera à intégrer les espaces verts dans tous les projets de construction d'infrastructures publiques comme un impératif dont les études urbanistiques et architecturales devront tenir compte.

Selon le ministre, il faut parvenir à 10m2 d'espaces verts par habitant au niveau des cités, des rues, des espaces publics et des organismes publics.

M. Dahmoune a, par ailleurs, assuré que tous les efforts seront déployés pour mener à bien le Programme national de reboisement (PNR) et valoriser et mettre à profit ses résultats pour honorer les engagements de l'Algérie à l'échelle internationale. «Nous sommes à un tournant décisif dans l'histoire de notre pays qui nous impose de prêter attention aux défis environnementaux et de faire face aux grands risques naturels tels que la désertification qui se complique davantage avec les changements climatiques et menace les ressources biologiques et l'équilibre écologique», a soutenu le ministre.

Dans ce contexte, l'Etat a mobilisé de nombreux mécanismes juridiques et réglementaires et tous les moyens matériels et humains pour ancrer la culture du reboisement chez les citoyens par la concrétisation du Barrage vert et des villes vertes, consolider le couvert végétal et forestier et consacrer des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, a-t-il souligné.

## LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, ALI HAMMAM: «Un programme important de reboisement pour protéger les bassins et les barrages»

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam a fait savoir, hier à Alger, que son département s'employait à la concrétisation d'un programme de reboisement important pour protéger les bassins, les barrages et les cours d'eau.

S'exprimant à l'occasion d'une journée d'information sur le rôle du Barrage vert face aux changements climatiques, M. Hammam a indiqué que l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) avait planté, entre 2016 et 2017, plus de 1.2 millions arbustes à travers nombre de barrages du pays.

Le nombre d'arbustes plantés par l'Agence s'élève actuellement à 2.2 millions d'unités, a ajouté le ministre, relevant que l'ANBT avait également contribué à l'élaboration du Programme national de reboisement (PNR) qui a fixé pour objectif, le reboisement d'une superficie de plus de 1.24 millions d'hectares dont plus de 500.000 s'inscrivent dans le cadre de la protection et la sécurisation des cours d'eau déversant dans les barrages se trouvant en zones montagneuse. Il a affirmé, dans ce cadre, que son secteur avait réussi à aménager et reboiser près de 25.000 hectares dans le cadre de la protection des cours d'eau.

En 2003, l'ANBT a élaboré en coordination avec les services de la Direction générale des forêts (DGF) une étude ayant ciblé 52 cours d'eau déversant dans les barrages et les retenues collinaires à travers 32 wilayas, une étude, a-t-il dit, qui devait définir les voies et moyens de protection de ces infrastructures des dangers de l'érosion. Par ailleurs, le ministre a fait état d'un travail



mené avec les services du ministère de l'Agriculture pour mettre en œuvre un programme ambitieux d'élargissement des espaces irrigués à plus de 2 millions d'hectares afin de lutter contre les effets des changements climatiques et préserver l'équilibre écologique. Le secteur des ressources en eau, poursuit M. Hammam, enregistre actuellement à la faveur du programme d'investissement dont il a bénéficié, un «progrès notable» dans l'affectation de la ressource hydrique au profit du secteur agricole, et ce grâce à la réalisation de 11 stations de dessalement de l'eau de mer, en exploitation,

en sus de 4 autres stations devant être réalisées dans l'avenir.

Le ministre a rappelé, dans le même contexte, la réalisation de 80 barrages d'une capacité de plus de 9 milliards m3, en sus de 5 autres barrages en cours de réalisation et plus de 240.000 puits exploités par le secteur de l'agriculture.

Il a fait état, en outre, de la programmation de 34 puits profonds dans les wilayas de Ouargla, El Oued et Biskra devant permettre à l'Algérie de mobiliser plus de 10 milliards M3, dont 70% seront consacrés à l'irrigation soit 07 milliards M3.

## LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, GHANIA EDDALIA:

### «Impératif d'un dépistage précoce du cancer»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme, Ghania Eddalia a affirmé, mardi à Mostaganem, que la prise de conscience de la nécessité d'un dépistage précoce du cancer est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

En présidant les cérémonies de célébration de la journée arabe de sensibilisation sur le cancer du sein, Mme Eddalia a souligné que l'initiative approuvée en février dernier en Algérie lors d'une rencontre des ministres arabes des Affaires sociales, vise à intensifier les activités de sensibilisation des femmes et des filles sur cette maladie. Ces actions ne doivent pas se limiter au cancer du sein chez la femme mais englober aussi le cancer du col de l'utérus et le cancer de la prostate et du colon chez les hommes,



a-t-elle déclaré. Un diagnostic précoce de toutes les maladies doit se transformer en une culture qui peut atténuer les coûts de traitement de leurs répercussions notamment l'aspect financier et corporel par le traitement de chimiothérapie et radiothérapie. La ministre a donné lors cette journée préventive célébrée pour la première

fois dans les pays arabes, le coup d'envoi de la campagne nationale de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein sous le slogan «dépistage précoce du cancer du sein peut sauver ta vie» dans le cadre de cette campagne de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein a été lancée à Mostaganem en faveur des zones rurales et

reculées destinées aux femmes des communes de Souffia Tazgait et de la distribution des aides humanitaires. Elle a auparavant présidé le lancement des ateliers ouverts sur les mécanismes de prise en charge des personnes âgées à domicile qui se tiennent deux jours durant à l'occasion de la journée mondiale des personnes âgées célébrée le 1er octobre. Mme Eddalia a visité une école pédagogique pilote d'intégration des déficients mentaux par l'emploi située à Hassi Mameche, un centre de l'enfance assistée, l'hospice des personnes âgées de Sayada.

Elle a écouté au début de cette visite d'inspection d'un exposé sur le secteur de l'action sociale dans la wilaya de Mostaganem présentée par la directrice locale Khadidja Bouchakor.

## SANTÉ:

### Ouverture à Alger du 8<sup>e</sup> salon «Maghreb Pharma»

La 8<sup>ème</sup> édition du salon spécialisé «Maghreb Pharma» dédié aux professionnels du secteur de l'industrie pharmaceutique, a ouvert mardi ses portes au Centre international de conférences (CIC) à Alger, avec la participation de plus de 200 exposants nationaux et étrangers venant de 25 pays.

«Cet espace ambitieux d'être une plate-forme pour l'Afrique et le Moyen-Orient en matière d'actualité et de tout ce qui a trait à l'amont de l'industrie pharmaceutiques, à savoir les process, les solutions, les ingrédients, les marchés, les matières premières, etc», a précisé à l'APS, la responsable du salon, Ferial Bachiri. Sur les 217 exposants na-

tionaux et étrangers issus de 25 pays d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient, bon nombre sont des «habités» depuis la 1<sup>ère</sup> édition de cette manifestation, organisée par Medi Theral et Easyfairs, assure-t-elle.

L'Algérie représente pour les participants étrangers «un marché très porteur sachant qu'elle a réussi à produire localement plus de la moitié de ses besoins en produits pharmaceutiques. Aussi, leur présence est motivée par la recherche de potentiels distributeurs locaux et notre salon se propose de les accompagner dans ce sens», ajoute Melle Bachiri.

Il s'agit également, à travers ce salon,

de «parvenir à créer une zone de produits finis localement en offrant la possibilité aux producteurs d'y être représentés et d'interagir avec les différents exposants», détaille-t-elle encore.

Sont notamment attendus à ce salon des investisseurs en projets d'unités pharmaceutiques, des responsables d'achat laboratoires et cosmétiques, des étudiants et chercheurs dans le domaine pharmaceutique, des pharmaciens, des cadres et dirigeants de laboratoires, sachant que durant les 3 jours de l'événement, des conférences thématiques seront animées par des professionnels du domaine.

## LE MINISTRE DES FINANCES, MOHAMED LOUKAL DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ À L'APS : «Pour financer le budget 2020, le gouvernement compte sur les "ressources internes ordinaires" du pays»

Pour financer le Budget de 2020, qui table sur un déficit équivalent à -7,2% du PIB, le Gouvernement ne compte pas recourir au financement non conventionnel, introduit pour la période 2017-2022, ni sur les financements extérieurs mais compte puiser dans les «ressources internes ordinaires» dont dispose le pays.

Dans un entretien accordé à l'APS, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a rassuré quant à la «capacité du Gouvernement à couvrir les dépenses budgétaires en puisant dans les ressources internes ordinaires du pays, en rationalisant davantage les dépenses, en renforçant l'ingénierie financière, en élargissant l'utilisation des nouvelles technologies et en réactivant l'efficacité de l'appareil fiscal».

À la question de savoir si l'Algérie allait recourir dès 2020 aux financements extérieurs pour financer ses projets d'investissement, le ministre a souligné que le recours à ces financements, autorisé par le projet de loi de finances (PLF) pour 2020, «nécessite un peu de temps pour être applicable».

«Après la promulgation de la loi de finances de 2020, il y aura un texte d'application qui précisera les modalités pratiques de ces financements».

Cela prendra quelques mois. Ce n'est à partir de 2021 qu'on peut s'attendre à une application effective de cette mesure», a-t-il expliqué.

Pour ce qui est du financement non conventionnel, le premier argentier du pays a rappelé que cet outil de financement «a été gelé pour l'année 2019» et «n'a pas été reconduit pour 2020» mais qu'il «demeurera valable jusqu'en 2022» puisqu'il s'agit, soutient-il, d'un «outil important mais non exclusif, de financement du déficit du Trésor, jusqu'au terme de sa validité».

Pour 2020, le déficit budgétaire prévisionnel s'élève à 1.533,4 milliards (mds) de DA, alors que le déficit du Trésor s'établit à 2.435,6 mds de DA (-11,4% du PIB).

Cela nécessitera la mobilisation par le Trésor, pour la prise en charge de ces déficits, d'une couverture financière de 2.010,6 mds de DA qui seront mobilisés, au titre de l'exercice 2020, par des ressources «internes» et «ordinaires», insiste le ministre sans pour autant fournir plus de détails sur la nature des ressources qui seront mobilisées à cet effet.

Pour ce faire, la «réactivation» de l'appareil fiscal constitue l'un des axes principaux de cette démarche, selon lui.

En 2020, la fiscalité ordinaire devrait croître de 8,6% par rapport à 2019. Cela équivaut à une hausse annuelle de 300 mds de DA.

«Depuis 2016, la hausse moyenne de la fiscalité ordinaire a été de 150 mds de DA. En 2020 cette variation positive va doubler et c'est un indicateur budgétaire très encourageant», a-t-il analysé. Cette augmentation sensible dans le recouvrement de la fiscalité ordinaire ne provient cependant pas de l'instauration de nouvelles taxes.

À part l'institution d'une taxe d'environnement sur les véhicules, et un réaménagement d'autres impôts, comme l'impôt sur le patrimoine, aucune nouvelle taxe n'a été instaurée.

La TVA, une taxe touchant directement la poche du citoyen, puisqu'elle s'applique sur la consommation finale, n'a pas augmenté.

D'autre part, les actions de rationalisation des importations de biens et services, entreprises par le Gouvernement en 2019, seront poursuivies en 2020, en ciblant aussi bien les importations de marchandises que les services dont la balance influe, de manière significative, dans le déficit de la balance des paiements.

La valeur des importations des biens et services devra baisser, en 2020, respectivement de 12% et 16%.

Revenant sur les principales dispositions juridiques et fiscales proposées dans le cadre du PLF2020, M. Loukal a indiqué qu'il s'agit notamment de mesures incitatives et des facilités d'ordre fiscal au profit des start-ups qui activent dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies et leur exonération de l'impôt sur les profits et de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), en vue de les accompagner pendant la phase de lancement et de garantir, par la suite, leur développement.

Aussi, il a proposé la création de quatre types de zones industrielles sur le territoire national qui seront des incubateurs pour les start-ups, ainsi que pour les autres investissements, avec des avantages financiers et fiscaux incitatifs.

Et afin d'améliorer le climat des affaires et l'attractivité de l'économie nationale, il a été procédé à la levée des contraintes énoncées dans le cadre de la règle 49/51%, appliquée sur les investissements étrangers en Algérie, concernant les secteurs non-stratégiques.

Il a été également décidé de diversifier les sources de financement de l'économie à travers un éventuel recours, de manière sélective, au financement extérieur auprès d'institutions financières internationales de développement en vue de financer les projets économiques structurels et rentables, outre l'élargissement de la règle fiscale, notamment à travers le renforcement des impôts et taxes sur la fortune et les biens.

### Autorisation d'importation des voitures à essence de moins de 3 ans

Le PLF 2020 prévoit également des mesures autorisant les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion équipés d'un moteur à essence, de moins de trois (3) ans, à leurs propres frais, moyennant paiement des droits et taxes légales et dans le respect des normes de protection de l'environnement.

Le texte accorde, en outre, une facilitation aux citoyens locataires occupants des loge-



ments réalisés sur concours délimités de l'Etat et gérés par les OPGI et l'Administration des Domaines, de procéder au versement des arriérés de loyers et des charges dus et non acquittés au 31 décembre 2019, dans un délai de trois ans, commençant à courir à partir du 1er janvier 2020.

Interrogé sur la réforme des Banques publiques, annoncée récemment par le Gouvernement, il a précisé que cette démarche portait sur l'inclusion d'administrateurs indépendants, au sein des Conseils d'Administration de ces banques, (non issus de l'Administration Centrale) et l'organisation de la séparation des rôles de Président du Conseil et Directeur Général, chargé de l'exécutif, c'est-à-dire de la gestion opérationnelle de la banque et responsable devant le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, pourrait, alors, bénéficier d'Administrateurs indépendants réputés pour leurs connaissances des métiers bancaires, financiers, économiques et de la technologie numérique, au sein de ces mêmes conseils.

Cette démarche est de nature à permettre, aux institutions concernées, de bénéficier d'une certaine expertise, susceptible de leur insuffler l'appoint nécessaire à leur modernisation, à l'application conforme des politiques de l'actionnaire et de développement de leurs différents segments et métiers, a-t-il souligné.

Cette nouvelle taxe, applicable lors de la souscription du contrat d'assurance, est fixée à 1.500 DA pour les véhicules de tourisme et à 3.000 DA pour les autres types de véhicules, a-t-il précisé.

En outre, et dans la même perspective de protéger l'environnement, le PLF prévoit le réaménagement du dispositif de taxation des appareils énergivores fonctionnant à l'électricité (Taxe d'Efficacité Énergétique TEE), ajoutée le ministre.

Le texte rehausse également les montants des taxes environnementales en accord avec le principe du pollueur - payeur, ainsi que les réaffectations budgétaires de leurs produits. Le projet de loi prévoit, dans le même contexte, le relèvement du tarif de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques, de 11 DA à 17 DA, et l'affectation du produit de cette augmentation au compte d'affectation spéciale intitulé «Fonds National de Sécurité Sociale».

## FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL : Le Trésor détient encore 610,7 mds de DA

Sur les 6.556,2 milliards (mds) de DA mobilisés jusqu'en janvier 2019 par le Trésor public auprès de la Banque d'Algérie, dans le cadre du financement non conventionnel, un reliquat de 610,7 mds de DA reste à consommer d'ici à la fin de l'année, a indiqué mardi le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

«Le compte du Trésor auprès de la Banque d'Algérie affiche un solde positif de 610,7 mds de DA, devant permettre de continuer d'assurer les différentes dépenses, au titre de l'exercice 2019», a déclaré le ministre dans un entretien accordé à l'APS.

Ainsi, sur les 6.556,2 mds de DA mobilisés jusqu'en janvier 2019, avant que ce mode de financement ne soit gelé en mai, par décision du Gouvernement, un montant total de 5.945,5 mds de DA est injecté dans l'économie au 25 septembre 2019, a détaillé M. Loukal. (Lire l'intégral de l'entretien sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)). Dans sa publication du 9 2019 dernier, la Banque d'Algérie avait fait état d'une consommation de ressources du financement non conventionnel, à hauteur de 5.071,9 mds de DA, à cette date, a-t-il rappelé.

### Le financement non conventionnel demeure valable jusqu'en 2022

Interrogé pour savoir si le recours au financement non conventionnel a été définitivement abandonné, il a tenu à souligner que cet instrument financier demeurerait «valable jusqu'en 2022» et qu'il «reste un outil important mais non exclusif de financement de déficit du trésor, jusqu'au terme de sa validité».

Cependant, le Projet de la loi des finances pour 2020 n'a pas reconduit ce mode de financement en préférant couvrir le déficit budgétaire à travers les recours aux «ressources internes ordinaires».

Détaillant les mobilisations des ressources non conventionnelles injectées dans l'économie depuis le recours à ce mode de financement à partir de 2017, le ministre a précisé que la couverture des besoins de financement du déficit du trésor en a consommé 2.470 Mds de DA, dont 1000 Mds de DA mobilisés en janvier 2019.

Le financement de la dette publique interne a, quant à lui, consommé 2,313 mds de DA de ces ressources.

Ce financement se décline sur le traitement des obligations financières de l'Etat vis-à-vis de Sonatrach, d'un montant de 904 mds de DA et le traitement de la dette de Sonelgaz détenue par les banques publiques, d'un montant de 545 mds de DA.

Le financement non conventionnel a également servi au traitement de l'emprunt National pour la Croissance Économique, d'un montant de 264 mds de DA ainsi qu'au traitement de la dette de la Caisse Nationale des Retraites (CNR), avec un montant de 500 mds de DA.

En plus, 1.773,2 mds de DA ont été mobilisés pour le financement du FNI (Fonds national d'Investissement), précise encore le ministre.

Ce montant a permis de financer divers projets d'investissement, dont une enveloppe de 948 mds de DA au titre des programmes AADL et 364 Mds de DA ayant servi à la couverture partielle du déficit de la CNR au titre de l'exercice 2019, de l'ordre de 700 mds de DA.

En raison d'une dure crise économique, l'Algérie avait procédé en 2017, à l'amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit pour permettre au Trésor public de s'endetter directement auprès de la Banque d'Algérie, sans plafonnement, de cet endettement, et ce jusqu'en 2022.

## PLF 2020: Baisse de 20% du «train de vie» de l'Etat (Loukal)

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2020 table sur une rationalisation des dépenses publiques, en visant notamment les dépenses de fonctionnement des administrations publiques, qui reculent de 20% par rapport à 2019, a indiqué mardi le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

«La rationalisation des dépenses projetées pour 2020 a notamment visé la réduction du train de vie de l'Etat par la rationalisation des dépenses de fonctionnement et de services des administrations», a-t-il avancé dans un entretien à l'APS.

«Le train de vie de l'Etat recule ainsi de 20% par rapport à 2019», a-t-il précisé.

(Lire l'intégral de l'entretien sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)). Le budget de 2020 prévoit une baisse de 1,2% des dépenses de fonctionnement.

Ces dépenses courantes devraient «préserver les dépenses incompressibles à l'instar des salaires, des charges de la sécurité sociale

et celles relatives au bon fonctionnement des structures publiques et à la prise en charge des besoins sociaux des catégories vulnérables», a souligné M. Loukal.

En dépit des tensions budgétaires, les transferts sociaux budgétisés ont été maintenus inchangés par rapport à 2019, à près de 1.800 Mds de DA, soit 8,4% du PIB.

Les dépenses d'équipement reculent, quant à elles, de 20,1%, suite à «des actions de réajustement et de meilleur encadrement des dépenses», explique le ministre.

Les dépenses budgétaires globales passent ainsi à 7773,1 Mds de DA, en baisse de 9,2% par rapport à 2019.

### Une taxe pour préserver l'environnement

Par ailleurs, le Projet de loi de finances (PLF) pour 2020 prévoit l'institution d'une «taxe d'environnement» sur les véhicules, a fait savoir le ministre des Finances.

## FINANCES:

## Loukal : «L'endettement extérieur se fera uniquement auprès des institutions internationales dont l'Algérie est membre»

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a affirmé mardi que le recours à l'endettement extérieur se fera uniquement auprès des institutions financières internationales dont l'Algérie est membre.

En marge de l'ouverture d'une journée d'information sur le rôle du Barrage vert face aux changements climatiques, M.

Loukal a indiqué que l'Algérie recourra à l'endettement extérieur uniquement auprès des institutions financières et des banques de développement dont elle est membre, à l'instar de la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque islamique entre autres établissements, contrairement à ce qui était en vigueur auparavant.

Dans ses réponses aux journalistes, M.

Loukal a souligné que l'endettement que contractera l'Algérie auprès de ces institutions se fera à long terme, ajoutant que le retour à l'endettement extérieur se limitera uniquement au financement des projets stratégiques importants, à l'instar du Port Centre de Cherchell.

A une autre question sur la proposition du Gouvernement dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF 2020) autorisant les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion de moins de 3 ans, M.

Loukal a indiqué que «les banques n'interviendront pas dans le financement de cette opération qui se fera aux frais des citoyens, dans le respect des règles en vigueur notamment dans le domaine de l'environnement», sans donner plus de détails.

Les réserves de change du pays à fin septembre, seront connues dans les tout prochains jours, a-t-il ajouté.

## PLF 2020 : Pas d'augmentation de la TVA

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2020 «ne prévoit aucune augmentation de la TVA», a affirmé mardi le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

«Le taux de la TVA (Taxe sur la Valeur ajoutée) en vigueur est maintenu et demeure inchangé par rapport à 2019», a-t-il précisé dans un entretien accordé à l'APS.

Le ministre a souligné qu'au titre du 2ème examen de l'avant projet de loi des finances pour 2020, le Gouvernement, dans sa réunion de mercredi dernier, a mis l'accent davantage sur la consolidation des actions en matière de recouvrement des recettes fiscales ordinaires exigibles».

Les services du ministère des Finances ont été ainsi «interpellés, à atteindre une meilleure efficacité en matière de recouvrement des droits et recettes de l'Etat (impôts taxes et baux)», à travers des mécanismes suscitant une meilleure efficacité dans ce domaine, par les différents intervenants de l'administration fiscale. (Lire l'intégral de l'entretien sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)) C'est à ce titre, que le taux d'accroissement des recettes fiscales ordinaires devrait atteindre 8,6% dans les prévisions actualisées du PLF 2020, présentées au titre de la 2ème lecture de ce texte, a soutenu M. Loukal.

«La démarche (gouvernementale) consiste à réactiver l'efficacité de l'appareil fiscal. On ne va pas toucher à la poche du citoyen mais on va améliorer l'efficacité des recouvrements», a-t-il souligné.

APS

## BANQUES PUBLIQUES: Les administrateurs indépendants seront sélectionnés dès le début de 2020

Un appel à manifestations d'intérêt sera lancé dès le début de l'année prochaine pour le choix des administrateurs indépendants pour participer en tant que membres au sein des Conseils d'Administration des banques publiques, a indiqué mardi le ministre des Finances Mohamed Loukal.

Ces administrateurs, une fois sélectionnés, vont permettre au sein des six banques publiques de la place d'assurer une nouvelle gouvernance dans le cadre de la réforme des organes de gestion pour «plus d'efficacité, plus de transparence et un meilleur contrôle interne», a-t-il assuré dans un entretien accordé à l'APS.

Cette réforme des organes de gestion va également permettre de «mieux déterminer les responsabilités au sein de ces banques et, surtout, libérer l'esprit d'initiative chez les dirigeants», a-t-il soutenu.

(Lire l'intégral de l'entretien sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)).

Le contrôle de l'Etat actionnaire sera également qualitativement renforcé, selon lui.

Revenant sur la décision de désigner ces administrateurs, annoncée mercredi dernier en Conseil du Gouvernement, il a souligné que cette mesure s'inscrivait dans le cadre de la réforme de la gouvernance des Banques Publiques.

Lors de ce Conseil, il a été décidé d'inclure des administrateurs indépendants, au sein des Conseils d'Administration des banques publiques, (non issus de l'Administration Centrale) et d'organiser la séparation des rôles de Président du Conseil et Directeur Général, chargé de l'exécutif, c'est-à-dire de la gestion opérationnelle de la banque et responsable devant le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, pourrait, alors, bénéficier d'Administrateurs «indépendants» réputés pour leurs connaissances des métiers bancaires, 2 financiers, économiques et de la technologie numérique, au sein de ces mêmes conseils.

La décision du Gouvernement porte également sur le développement de «systèmes efficaces de surveillance» des performances financières, afin d'assurer un meilleur contrôle par l'Etat actionnaire et éviter, ainsi, les conflits d'intérêt ainsi que sur le renforcement de la transparence par la promotion de l'information sur leurs politiques de développement et leurs performances.

Il s'agit, à travers cette réforme, de l'amorce du processus de mise à niveau des Banques Publiques, afin de leur permettre d'agir en «vecteurs» de développement économique du Pays, en matière de bancarisation, d'inclusion financière et de financiarisation de l'économie pour une croissance plus inclusive.



Une étude, présentée lors du dernier Conseil du Gouvernement, montre que le secteur bancaire public «est caractérisé par sa singularité par rapport aux standards universels régissant l'activité bancaire en matière de gouvernance», observe le ministre. Cette singularité se manifeste, essentiellement, par une «dichotomie entre le secteur bancaire public et le reste du secteur bancaire et financier activant sur la scène nationale».

Et alors que le secteur bancaire et financier privé international, activant sur la place, «s'est inscrit dans la conformité, en matière de gouvernance, aux normes édictées à l'exercice de l'activité bancaire en adoptant le principe du bicéphalisme (séparation entre l'organe exécutif et l'organe délibérant)», la gouvernance des banques publiques ½ continue à correspondre au modèle classique, note l'étude citée par le ministre.

Ce modèle s'appuie sur l'unicité de l'actionariat unique de l'Etat, au moment où la majorité des filiales financières de ces mêmes Banques publiques sont organisées selon le mode bicéphalisme, présentant, ainsi, un paradoxe de taille, relève-t-elle.

Le mode de gouvernance, s'appuyant sur un gestionnaire unique cumulant, à la fois, la responsabilité de la présidence du Conseil d'Administration et de la Direction générale de l'exécutif, «pourrait être source de confusion des rôles et des responsabilités entre les deux organes, avec les conséquences d'impact sur la gouvernance de ces banques et surtout sur l'efficacité de leur contrôle interne», constate l'étude.

La double autorité d'actionnaire et de tutelle, exercée sur les Banques publiques, en tant qu'assemblée générale et par le biais d'une direction spécifique et de management au niveau du ministère de tutelle pourrait ainsi être considérée comme source de «désresponsabilisation» des dirigeants, estime le ministre. Cette première réforme

en matière de gouvernance, peut être le prélude, à d'autres réformes dans les secteurs économiques sensibles, a enfin avancé M. Loukal.

## Le projet de loi de finances 2019 par les chiffres

Le projet de loi de finances 2020, adopté mercredi dernier par le Conseil du Gouvernement, prévoit des baisses de 7,7% des recettes budgétaires et de 9,2% des dépenses budgétaires, soit un déficit budgétaire équivalant 7,2% du PIB et un déficit du Trésor à 11,4% du PIB. Voici les chiffres clés du PLF2020, avancés par le ministre des Finances, Mohamed Loukal, dans un entretien accordé mardi à l'APS.

### Le cadrage macro-économique du projet de loi a été fait sur la base de :

- Un baril de pétrole à 50 dollars et un prix de marché à 60 dollars.
- Un taux de change de 123DA/dollar
- Un taux d'inflation de 4,10 %.
- Un taux de croissance de 1,9% (contre 2,6% dans les prévisions de 2019).

### - Les Recettes :

- Les recettes budgétaires passent à 6239,7 Mds de DA en 2020 (-7,7%).
- La fiscalité pétrolière budgétisée s'élève à 2200,3 Mds de DA (contre 2714 mds DA en 2019).
- Les recettes fiscales augmentent de 8,6%, passant à 3029,9 Mds de DA (contre 2790,5 Mds de DA en 2019).

### - Les Dépenses :

- Les dépenses budgétaires se situent à 7773,1 Mds de DA (contre 8557,2 Mds de DA en 2019, en baisse de 9,2%).
- Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 4893,4 Mds de DA (-1,2% par rapport à 2019).
- Le PLF 2020 prend en charge 33.179 postes budgétaires, dont 16.117 nouveaux postes, devant couvrir le fonctionnement de 1.353 établissements en voie de réception au profit des secteurs de la Santé, l'Education Nationale, l'Enseignement Supérieur et la Formation Professionnelle.
- Les transferts sociaux budgétisés ont été maintenus quasiment inchangés par rapport à 2019, s'établissant à 1.798,4 Mds de DA, soit 8,4% du PIB.
- Les dépenses d'équipement baissent de 20,1 en termes de crédits de paiement et de 39,7% en termes d'autorisation de programme.
- Les crédits de paiement se situent à 2879,7 Mds de DA (contre 3602,7 Mds de DA en 2019) Ils se répartissent en : 2080,2 Mds de DA, pour le financement des programmes d'investissement (72,2%) · 799,5 Mds de DA pour les opérations en capital (27,8%).
- Le PLF 2020 enregistre une dotation nouvelle de 569,88 Mds de DA, dont 290,49 Mds de DA au titre du programme neuf et 279,69 Mds de DA dans le cadre de réévaluation du programme en cours de réalisation.
- Le Budget 2020 prévoit un déficit budgétaire de 1533,4 Mds de DA, soit -7,2% par rapport au PIB (contre -1438,1 Mds de DA, soit -6,9% du PIB en 2019).
- Le déficit du trésor se situe à 2435,6 Mds de DA, représentant -11,4% du PIB contre (contre -11,5% du PIB en 2019).
- Recul de la valeur des importations par rapport à 2019, à raison de 12% pour les biens et 16% pour les services.

## SUPPRESSION DE LA RÈGLE 51/49: Un texte d'application définira la nomenclature des secteurs concernés

Un texte d'application de la loi de finances de 2020 devra définir la nomenclature des secteurs concernés par la suppression de la règle 51/49, régissant l'investissement étranger en Algérie, a indiqué le ministre des Finances Mohamed Loukal.



«Afin d'améliorer le climat des affaires et l'attractivité de l'économie nationale, il a été procédé, dans le cadre du PLF 2020, à la levée des contraintes énoncées dans le cadre de la règle 51/49 %, appliquée sur les investissements étrangers en Algérie, concernant les secteurs non-stratégiques», a-t-il souligné.

Pour définir ces secteurs, un texte d'application sera publié en 2020 et définira

avec précision la nomenclature des secteurs stratégiques, donc exclus de l'application de cette nouvelle mesure, et les secteurs non stratégiques, concernés par la mesure.

(Lire l'intégral de l'entretien sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)) Questionné sur les secteurs considérés a priori comme stratégiques en Algérie, il a indiqué qu'il s'agit surtout des secteurs de l'Énergie et des Finances.

«Sans faire une énumération exhaustive, on peut a priori parler des hydrocarbures et des mines, du secteur des banques et des assurances comme secteurs stratégiques», a-t-il dit.

Selon le ministre, la suppression de la règle 51/49% pour les investissements «non stratégiques» devrait «améliorer l'attractivité de l'économie nationale, en débarrassant l'acte d'investissement de ce genre de

contraintes». Instaurée en vertu de la loi finances 2009, la règle dite 51/49 % fixe le seuil de la part de participation d'un investisseur étranger dans une société de droit algérien à 49% du capital social, contre un taux de 51% pour l'investisseur local. En 2016, cette règle a été retirée du code de l'investissement, pour être encadrée, depuis, par les lois de Finances successives.

PLF 2020:

## Un impôt libérateur sur le patrimoine (Loukal)

Un impôt libérateur sur le patrimoine, d'une valeur allant de 100.000 DA à 500.000 DA est prévu par le projet de loi de finances pour 2020, a indiqué mardi le ministre des Finances Mohamed Loukal.

La fraction de la valeur taxable du patrimoine s'établit entre une fourchette allant de 100 millions de DA à 700 millions de DA, a-t-il précisé à l'APS. Un patrimoine d'une valeur de

100 millions de DA sera ainsi soumis à un impôt de 100.000 DA alors qu'un autre d'une valeur de 700 millions de DA ou plus sera soumis à un impôt de 500.000 DA.

Les biens mobiliers ou immobiliers d'une valeur oscillant entre cette fourchette seront soumis à un impôt sur le patrimoine avec des montants supérieurs à 100.000 DA et inférieurs à 500.000 DA.

(Lire l'intégral de l'entretien sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)) 70% du produit de cet impôt alimentera le budget de l'État et 30% iront aux Communes.

«Nous avons introduit cet impôt dans l'objectif d'assurer une meilleure répartition de la charge fiscale et mettre à contribution le capital à travers des signes extérieurs de richesse mobilière et immobilières», a précisé le ministre.

## IMPORTATION DES VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS : L'Algérie refuse d'être une décharge des véhicules à moteur diesel (ministre)

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie refusait d'être une décharge des véhicules étrangers à moteur diesel, une fois la reprise officielle de l'importation des véhicules de moins de

trois (3) ans. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'information sur le barrage vert et les changements climatiques, Mme Zerouati a précisé que tous les pays du monde avaient mis en place des agendas pour se débarrasser des véhicules à mo-

teur diesel à l'horizon 2040, et les remplacer par d'autres fonctionnant au GPL ou électriques.

Elle a aussi mis l'accent sur les engagements de l'Algérie, à l'échelle internationale, dans le cadre du plan national Climat, qui astreint tous les secteurs à aller vers

le GPL et les véhicules électriques.

«Pourquoi s'engager dans un processus économique limité dans la durée qui ne fera qu'accroître dangereusement les émissions de gaz à effet de serre et polluer davantage l'air de notre pays?», s'est-elle interrogée.

ALGÉRIE-AFRIQUE

## Des universitaires associés dans l'identification des axes de la rencontre africaine sur la ZLECAF prévue à Alger

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a présidé, mardi au siège du ministère, une réunion consacrée à l'identification des grands axes de la rencontre africaine prévue le lundi 07 octobre à Alger, sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), en présence de chercheurs et d'universitaires spécialisés en la matière, a indiqué un communiqué du ministère.

Marquée par la présence des chercheurs et enseignants universitaires

spécialisés dans le domaine économique, cette réunion intervient dans le cadre de la préparation de la prochaine conférence africaine qui se tiendra le 07 octobre à Alger, a précisé le communiqué.

Cette rencontre, ajoute la même source, a porté également sur l'examen des mécanismes d'adhésion à l'accord commercial global qui garantit la liberté de circulation des produits et des services, l'investissement, les droits de la propriété in-

tellectuelle et la politique de la concurrence entre les pays membres de l'Union africaine (UA), afin de renforcer le commerce entre ces pays dans leurs intérêts mutuels.

Invités pour la première fois à exprimer leurs points de vue, les chercheurs, experts et enseignants universitaires algériens ont salué cette initiative qui associe l'élite universitaire aux choix stratégiques du commerce extérieur, a conclu la source.

## VALORISATION DES DÉCHETS:

### Le salon international Revade du 7 au 10 octobre sous le thème l'entrepreneuriat circulaire

La 4ème édition du salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «Revade 2019» se tiendra du 7 au 10 octobre prochain au Palais des expositions (Alger) sous le thème «l'entrepreneuriat circulaire, un modèle économique d'avenir», a indiqué mardi à Alger, un responsable auprès de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Cette nouvelle édition, qui regroupera près d'une cinquantaine d'exposants, verra la participation de onze pays étrangers et verra l'organisation d'un challenge de l'innovation dans la valorisation des déchets, a fait savoir le Directeur de l'Animation et du Développement de l'Entreprise auprès de la CACI M.

Rachid Sai, lors d'une conférence de presse autour du 4ème «Revade» «Le but de ce salon est de promouvoir la création d'entreprises dans ce secteur et créer des postes d'emploi au vu du potentiel de déchets à revaloriser», a-t-il confié, expliquant que l'Algérie produit annuellement près de 34 millions de tonnes de déchets pouvant générer 40 milliards de dinars et près de 100.000 emplois.

Selon M. Sai, l'entrepreneuriat circulaire consiste à créer des richesses à partir de ressources limitées en mettant en œuvre des solutions innovantes pour des problèmes liés à la gestion des déchets.

Le représentant de la CACI a également indiqué que l'objectif du salon consiste à faire connaître les équipements et les technologies utilisées dans le domaine de la transformation et du recyclage des déchets.

Il s'agira aussi, selon l'intervenant, de promouvoir l'industrie de la récupération et du recyclage des déchets et encourager l'investissement et la création de nouvelles entreprises.

Présente à cette conférence de presse, la directrice générale de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (Anvredet), a pour sa part annoncé la tenue d'un challenge tout au long de cette édition, ouvert à tous publics, récompensant les meilleures idées innovantes dans le domaine de la récupération et de la valorisation des déchets.

«Les porteurs d'idées seront accompagnés par des professionnels pendant la tenue du Revade pour faire progresser leurs idées pour être ensuite récompensés lors du dernier jour du salon par l'entreprise nationale Sonatrach», a-t-elle fait savoir, précisant que les lauréats bénéficieront par la suite d'une formation au sein de l'Anvredet.

Intervenant au cours de cette rencontre, le directeur général d'une entreprise de traitement des huiles usagées industrielles dans la wilaya de Boumerdes, sponsor de l'événement, a expliqué que le traitement des huiles usagées connaît une réelle évolution évitant les pertes.

«Généralement, le processus de revalorisation des huiles industrielles usagées engendre près de 50% de perte mais aujourd'hui l'industrie de recyclage de ce produit s'oriente vers la technique dite de l'hydrogène», a-t-il fait savoir.

Selon lui, cette technique minimise les impacts néfastes sur l'environnement de la transformation de l'huile usagée et produit une huile de haute qualité. Le dirigeant d'entreprise a ainsi confié avoir l'ambition de lancer une nouvelle unité de revalorisation des huiles usagées en Algérie, s'appuyant sur la technologie moderne à base d'hydrogène.

«Il existe seulement 13 unités équipées de cette technologie dans le monde, nous sommes heureux de pouvoir lancer la 14ème unité en Algérie et la première en Afrique», s'est-il enthousiasmé, précisant que la capacité de production de cette unité serait de 30.000 tonnes/an pour un investissement de 83 millions d'euros.

## PORT DE MOSTAGANEM: Léger recul du volume de l'activité commerciale durant les 8 derniers mois



L'activité commerciale au port de Mostaganem a connu une légère baisse (1%) au cours des huit premiers mois de 2019, a-t-on appris lundi auprès de la direction commerciale de l'entreprise portuaire de Mostaganem (EPM).

Les chiffres avancés par le département statistiques à la direction commerciale de l'EPM font apparaître une baisse de l'activité commerciale de plus de 10 000 tonnes par rapport à la même période de l'année dernière.

L'activité commerciale du port s'élève à 900 000 tonnes au 31 août dernier contre environ 912.000 tonnes au cours des huit premiers mois de 2018.

Les importations ont connu, au cours de la même période, une diminution de 6 % avec une hausse record des exportations ayant augmenté de 65 % passant de 66 000 tonnes en 2018 à 110 000 tonnes cette année, a indiqué la même source.

Le bilan a relevé une baisse de 33 % des importations de produits agricoles dont les semences de pomme de terre (70 %) le bois (37 %) par rapport à une augmentation de 40 % des denrées alimentaires importées, notamment de la viande.

Les importations de matériaux ferreux (tuyaux, tôles, ...) ont légèrement diminué par rapport à la même période de l'année dernière et des matériaux de construction et des équipements ont augmenté de 5 % et des produits pétroliers de 6 %, selon la même source.

Au cours de la même période, 2.800 tonnes d'hélium, 5.760 t d'argile utilisés dans la fabrication de batteries, 17.573 t de matériel de transport et fournitures, 714 t de pommes de terre de consommation, 340 t de dattes, 50 t de légumes et 78 tonnes de produits transformés ont été exportés vers de nombreux marchés européens et africains.

L'activité des conteneurs a enregistré une baisse en import et export avec le déchargement depuis le début de l'année de 14.980 conteneurs (82.000 tonnes) et le chargement de 12.605 (35 000 t).

Ce bilan positif a été réalisé en dépit d'un arrêt de travail de 18 jours au deuxième trimestre de l'année en cours à cause de la grève des travailleurs où 15 navires ont été transférés vers des ports limitrophes.

Le volume global de l'activité commerciale de l'entreprise portuaire de Mostaganem a atteint, l'an dernier, 1.517.171 t avec une augmentation des exportations de 105928 tonnes de différentes marchandises et produits agricoles vers plusieurs destinations, a-t-on rappelé.

## GHARDAÏA: Une récolte de près de 37.000 quintaux d'olives attendue

La production prévisionnelle d'olives dans la wilaya de Gharadaia devrait atteindre plus de 36.910 QX au titre de l'actuelle campagne agricole 2018/2019, a indiqué mardi à l'APS le responsable des statistiques à la direction des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle présentera une hausse par rapport à celle de la dernière campagne agricole qui a connu une récolte de 26.000 QX, a précisé l'ingénieur en chef, Khaled Djebrit, ajoutant que la production de cette année devrait atteindre un rendement moyen de 26 quintaux à l'hectare.

Cette campagne touche une superficie de 1.003 hectares, soit près de 300.000 oliviers productifs sur une superficie globale de 1.919 hectares soit près de 450.000 pieds plantés ces dernières années à travers la wilaya, a-t-il fait savoir.

Selon les statistiques de la DSA, plus de 70% des oliviers productifs sont plantés en épars, soit plus de 210.000 arbres alors que 90.000 arbres productifs sont plantés en masse, ce qui rend la cueillette difficile.

Les services de la DSA estiment également que sur cette récolte de 36.910 QX d'olives prévues, près de 30.000 QX seront consommés comme olive de table et 6.910 QX pour l'extraction de près de 550.000 litres d'huile d'olive «vierge et bio» par le biais de trois huileries modernes implantées à Guerrara, Gharadaia et à Beni-Isguen.

L'olivier, arbre qui «se comporte bien» et qui «prosper» dans la wilaya de Gharadaia, comme en témoignent les nombreux spécimens plantés çà et là à travers les régions de Gharadaia, Guerrara et Hassi Lefhel, où malgré l'absence de soins, leur fructification est relativement abondante, ce qui a entraîné un engouement sur cet arbre.

«La wilaya de Gharadaia ambitionne de devenir un acteur majeur dans la production d'huile d'olive à l'échelle nationale, en misant sur l'extension des superficies des oliveraies par la plantation de plusieurs millions d'oliviers, a soutenu le responsable des statistiques. La filière oléicole, qui constitue une des principales filières



agricoles dans la wilaya de Gharadaia, connaît un essor remarquable ces dernières années. Sa superficie a atteint aujourd'hui près de 2.000 hectares, a souligné M. Djebrit ajoutant que cette superficie est passée de 118 ha en 2004 à près de 2.000 ha en 2019. Les surfaces plantées d'oliviers sont en constante progression, comme en témoignent les nombreuses rangées d'oliviers nouvellement plantés comme brise vent autour des périmètres agricoles créés le long de la route nationale RN-1 entre Gharadaia et la limite administrative avec la wilaya de Tamanrasset, entre El-Menea vers Timimoun (Adrar) ainsi qu'à Guerrara. Cependant, et en l'absence de tradition d'oléiculture dans la région qui est plutôt à vocation agropastorale, l'olivier, comme de nombreuses espèces arboricoles nécessite l'entretien, des tailles périodiques, notamment les tailles de formation qui doivent être effectuées les premières années suivant sa plantation, selon les techniciens des services agricoles. Pour améliorer la performance

des oliveraies, des sessions de formation au profit des agriculteurs sur l'itinéraire technique à adopter ont été lancées dans le cadre de la vulgarisation afin d'améliorer la production et la productivité. L'olivier est un arbre qui s'adapte à l'environnement de la région, il n'est pas gourmand en eau et se contente d'un sol pauvre, son rendement dépend de l'entretien du sol, son irrigation et l'itinéraire technique, a précisé un technicien de la DSA. Arbre noble et millénaire, dont les fruits possèdent des vertus diététiques et thérapeutiques indéniables, l'olivier s'est tôt érigé, au niveau de la wilaya de Gharadaia en un patrimoine arboricole important ayant suscité au fil des années un intérêt particulier et un engouement des investisseurs, selon la même source.

Le programme de développement de l'oléiculture et l'intensification de la culture de l'olivier dans la région de Gharadaia peut contribuer à la création de nouvelles huileries notamment au sud de la wilaya dans la région d'El-Menea et générer des emplois stables.

## TIZI-OUZOU: Essais «concluants» sur le premier tronçon du téléphérique

Les essais sur le premier tronçon du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou, qui reliera la gare multimodale de Bouhinoune au siège de wilaya à hauteur du CEM Babouche, ont été «concluants», a déclaré lundi le wali, Mahmoud Djamaa.

Intervenant à l'ouverture de travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Djamaa a ajouté que l'entrée en activité du premier tronçon interviendra après la définition du mode d'exploitation de ce transport aérien par câbles et la signature d'une convention entre les organismes concernés, poursuivant que des réserves soulevées par la Protection civile devront également être levées.

Le projet de téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou reliera la gare multimodale de Bouhinoune au mausolée de Sidi Belloua, dans le village de Redjaoua, sur une distance de 5,5 km.

Le premier tronçon assu-



rer un transport de voyageurs en télécabines entre la gare de Bouhinoune et la station Babouche sur une longueur de 2,5 kilomètre, avec deux haltes, l'une à la nouvelle ville et une autre au stade du 1er-Novembre, a-t-o, rappelé.

De sont côté, le président d'APW, Youcef Aouchiche, a annoncé que sur le budget primitif 2020, voté à l'unanimité, une enveloppe de 250 millions de DA a été dégagée au profit du secteur de l'éducation nationale, 117

millions de DA pour celui des travaux publics pour, entre autre, l'entretien des chemins de wilaya, 20 millions de DA pour l'acquisition d'équipement au profit du secteur de la santé notamment l'achat de radiographes mobiles de la glande mammaire pour le dépistage du cancer du sein.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif local a indiqué que la wilaya a entrepris des démarches auprès des départements ministériels concernés pour demander

la levée du gel sur le projet d'un nouveau centre hospitalo-universitaire et le raccordement des trois dernières communes au réseau de gaz naturel.

«Le dégel du projet de réalisation d'un CHU constitue la principale préoccupation dans la mesure où l'hôpital existant (CHU Nedir Mohamed) datant de l'époque coloniale ne répond plus, de par son emplacement et sa non fonctionnalité, aux besoins de la population» a-t-il expliqué.

De plus, le raccordement des trois dernières communes de la wilaya au réseau de gaz naturel, à savoir Akerrou, Ait Chafaa et Zekri, constitue «l'une des priorités de la loi de finances 2020», a rassuré le wali, déclarant : «Le ministre de l'Energie nous a confirmé que ce projet constitue l'une des premières priorités au niveau de la loi de finances 2020 pour son secteur», a-t-il dit.

## MOSTAGANEM:

## Ouverture d'ateliers sur les mécanismes de prise en charge à domicile des personnes âgées

Les ateliers sur les mécanismes de prise en charge à domicile des personnes âgées ont débuté, mardi à Mostaganem, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia.

Intervenant à l'ouverture de cet événement, la ministre a souligné que ces ateliers constituent une «opportunité pour débattre, évaluer et réviser les aspects réglementaires, matériels et sociaux portant sur cette disposition et explorer la pertinence des services fournis à cette catégorie de citoyens».

Mme Eddalia a ajouté que la rencontre représente aussi «une occasion pour coordonner les activités de tous les intervenants, unifier les efforts et mieux exploiter les possibilités offertes dans le cadre d'une action sectorielle conjointe assurant l'efficacité, la célérité et la rationalisation des dépenses, la qualité des services» fournis aux personnes âgées.

«Nous avons enregistré dans le rapport de l'année écoulée, quelque 25.131 interventions en faveur des personnes âgées au niveau national portant sur les aides en nature ainsi que des actions à caractère social et des accompagnements psychologiques, sanitaires et administratifs», a-t-elle ajouté.

Pour l'année 2019, le secteur a réservé des subventions du fonds national de solidarité d'un mon-



tant de 408 millions DA destinés à organiser des séjours de cure, financer l'acquisition d'appareils destinés aux personnes âgées, l'aide de l'Etat aux personnes âgées prises en charge et celles prises en charge au domicile.

Ces ateliers de deux jours, organisés à l'occasion de la journée mondiale des personnes âgées, permettront de débattre de plusieurs sujets liés au «cadre réglementaire régissant la disposition d'assistance à domicile», «modali-

tés de diversification de sources de financement des activités et interventions de cette disposition», «champs d'intervention de tous les participants et partenaires» et «moyens de renforcement des capacités des intervenants».

La ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme poursuivra sa visite dans la wilaya de Mostaganem en inspectant plusieurs établissements spécialisés relevant de son secteur.

## RELIZANE:

## 6 blessés dans un accident de la circulation à Mendès

Six (06) personnes ont été blessées, lundi, dans un accident de la circulation survenu sur le territoire de la commune de Mendès (35 Km au sud de la wilaya de Relizane), a-t-on appris auprès du chargé de l'information des services de la Protection civile.

Dans une déclaration à l'APS, le lieutenant Abbes Khamellah a indiqué que l'accident a eu lieu à l'entrée ouest de la commune de Mendès au niveau de la RN23 suite au renversement d'un taxi.

Les agents de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés (21 à 63 ans) et évacuer les cas graves vers la polyclinique de Mendès, a ajouté la même source.

Pour leur part, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE :

## 34 morts et plus de 1.300 blessés en une semaine

Trente-quatre (34) personnes sont mortes et 1.336 autres ont été blessées dans 1.181 accidents de la circulation survenus entre le 22 et le 28 septembre dernier à travers le territoire national, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Bouira avec «5 personnes décédées et 70 autres blessés pris en charge par les secours de la Protection civile puis évacués vers les structures hospitalières suite à 52 accidents de la route», précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué «1.598 interventions pour procéder à l'extinction de 1.473 incendies notamment urbains et industriels».

## ORAN:

## Un quadragénaire décède dans l'incendie d'un appartement

Un quadragénaire a trouvé la mort dans un incendie déclaré mardi aux premières heures de la matinée dans une habitation à Oran, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Les agents de la Protection civile ont réussi à maîtriser le sinistre déclaré, à 2h30, dans une chambre d'un logement de type F3, situé au 3ème étage d'un bâtiment de quatre étages à Haï Sanawber (ex-Planteurs).

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'incendie.

## TISSEMSILT :

## Un incendie détruit plus de 5 ha de forêt à Lardjem

Un incendie qui s'est déclaré lundi dans la forêt «Gouassem» dans la commune de Lardjem (Tissemsilt) a détruit plus de 5 hectares d'arbres, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Le feu a ravagé des arbres de pin d'Alep, de chêne vert et d'eucalyptus, a-t-on indiqué, soulignant que les agents de l'unité secondaire de la daïra de Lardjem soutenus par ceux de la Conservation des forêts ont réussi à l'éteindre en une heure.

Cette intervention a permis de sauver la surface restante (800 ha) dans cette forêt distante de 10 kilomètres de la commune de Lardjem.

L'opération a nécessité la mobilisation de 20 agents de la Protection civile, de la subdivision des forêts de la daïra de Lardjem, ainsi que de deux camions, d'une ambulance et de trois camions citernes. Les causes de cet incendie restent inconnues dans l'immédiat.

## RELIZANE:

## Les incendies ont détruit plus de 90 ha de récoltes de blé et d'orge en été

Les incendies ont détruit 91,4 hectares de récoltes de blé et d'orge lors de la saison estivale dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris lundi auprès de la direction de wilaya de la protection civile.

Le chargé d'information de cette direction, le lieutenant Abbes Khamellah a indiqué que ces dégâts ont été occasionnés par 13 incendies déclarés dans plusieurs

régions de la wilaya du 1er juin au 31 août derniers. Ces incendies ont touché les champs de blé et d'orge à Mendès, Sidi Saada et Hmadna. L'intervention rapide des pompiers a permis de sauver des champs de blé (82,5 ha) et des habitations riveraines, a-t-il fait savoir, soulignant qu'aucune perte humaine n'a été déplorée. La même source a ajouté que la canicule ayant sévi dans la

région et le vent ont aidé à la propagation des flammes aux champs.

S'agissant des feux de forêts, les mêmes services ont enregistré, durant la même période, 14 incendies détruisant 37,5 ha au niveau des forêts «Djebel Soumia» à Ain Tarik, «Sidi Saïd» à Mediouna et «Goudih» à Ramka. Les flammes ont ravagé également, lors de la période d'été, plus de 15.000 bottes de foin, 1.136 arbres

fruitiers et 30 palmiers. Les agents de la protection civile ont réussi à sauver 4.840 bottes de foin et 15.511 arbres fruitiers, 5 ha d'orangers, grenadiers et oliviers. La wilaya de Relizane compte un patrimoine forestier s'étendant sur une superficie de 60.000 ha composés de 55 pour cent d'arbres de pin d'Alep et 35 pc d'arbres forestiers, selon la conservation des forêts.

## SIDI BEL-ABBÈS:

## Baisse de la surface endommagée par les feux de forêt

Une baisse de la surface forestière endommagée par les incendies a été enregistrée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès depuis le lancement de la campagne de lutte contre les feux de forêts, a-t-on appris lundi de la cellule d'information de la conservation des forêts.

Ainsi, 28 incendies ont détruit 13 hectares de broussailles, de maquis, de pin d'Alep et d'eucalyptus depuis le début du mois de juin contre 21 incendies en 2018 détruisant 298 ha de ce patrimoine forestier. Les surfaces endommagées se trouvent au niveau des régions sud de la wilaya, à l'instar de la forêt de Hassi Dahou à Tenira, de Guetarnia à Ain Adhan dans la daïra de Sfifef, de Sidi Chaib et de Zaid Mouden aux environs de Merine et Ain Tadmine (commune de Moulay Slissen), de Telagh et de Dhaya. La régression des pertes



cette année est due aux campagnes intenses de sensibilisation et de prévention contre les feux de forêts en collaboration avec différents services, ainsi que la mobilisation de moyens humains et matériels per-

mettant l'intervention rapide en cas d'incendies. Dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de forêts qui se poursuit jusqu'au 15 octobre, 10 équipes mobiles chargées du contrôle et 9 autres d'interventions sont mobilisées, en plus de 132 points d'eau au milieu des forêts, de neuf camions citernes, de cinq citernes remorquées, d'un camion de ravitaillement en eau de 10.000 mètres cubes dotés de pompes et de 18 points de contrôle, en vue de protéger des zones forestières s'étendant sur 205.000 ha.

La conservation des forêts de la wilaya envisage, en collaboration avec les associations et les instances locales, d'organiser des campagnes de reboisement, le mois d'octobre prochain ciblant des zones endommagées en vue de préserver le patrimoine forestier.

## ESPAGNE: 81 arrestations après le démantèlement d'un trafic de cocaïne (Europol)



Une enquête conjointe menée par les forces de l'ordre de sept pays, dirigée par l'Espagne et appuyée par l'agence européenne de coordination policière Europol, a conduit au démantèlement du plus vaste réseau criminel organisé du Levant espagnol, a annoncé, lundi, Europol.

L'organisation criminelle démantelée était impliquée dans un vaste trafic de drogue et dans d'importantes opérations de blanchiment d'argent.

L'enquête a conduit à l'arrestation de 81 personnes et à la saisie de 4 000 kg de cocaïne, de 2 millions d'euros (2,18 millions de dollars américains) en espèces, de trois armes à feu, de bijoux, de pierres précieuses, de montres de luxe, de 42 véhicules et d'un yacht de 25 m de long. Des avoirs d'une valeur de 20 millions d'euros et quelque 800 comptes bancaires ont également été gelés.

Les individus arrêtés ont pour le moment été inculpés pour le blanchiment de plus de 7 millions d'euros.

La dernière journée de l'opération a eu lieu, jeudi, en Espagne, où plus de 200 policiers ont procédé à 13 perquisitions à domicile et arrêté 42 personnes.

Cette opération, baptisée "Operation Beautiful", a débuté en 2018 par une enquête sur le trafic de drogue et le blanchiment d'argent.

Le groupe visé était particulièrement violent. Outre les autorités espagnoles, les forces de l'ordre colombiennes, françaises, portugaises, roumaines, suédoises et britanniques ont également contribué à l'opération.

## SALVADOR: Arrestation de 22 tueurs à gage présumés... dont la moitié des policiers

Vingt-deux personnes accusées d'être des tueurs à gage, dont la moitié sont des policiers, ont été arrêtées lundi au Salvador, a annoncé le parquet.

Les personnes arrêtées «ont participé à des activités d'assassinat sur commande», notamment dans le cadre de règlements de comptes contre des membres de gangs criminels, les «maras» qui sèment la terreur au Salvador, et également présentes au Honduras et au Guatemala, a indiqué le directeur de l'Unité anti-corruption et contre l'impunité du parquet général, M. German Arriaza.

Parmi les détenus figurent 11 agents «en activité» de la police nationale, a-t-il précisé.

Les 22 suspects sont accusés d'être impliqués dans au moins 48 assassinats commis en 2016 et 2017. Les tueurs «révêtaient des uniformes de policiers ou de militaires et prétendaient devoir procéder à des perquisitions pour s'introduire dans les domiciles de leurs victimes», selon M. Arriaza. Le magistrat a assuré que les enquêtes avaient permis de réunir des «preuves irréfutables de caractère documentaire et de police légale, ainsi que des témoignages».

## INDE: 140 morts dans des inondations

Le bilan des inondations dans le nord de l'Inde, provoquées par des pluies de mousson tardives, s'est alourdi mardi à près de 140 morts, ont annoncé les autorités locales.

Au cours des quatre derniers jours, 111 personnes ont péri le grand État d'Uttar Pradesh, et 28 autres dans la région voisine du Bihar, à cause de précipitations inhabituellement tardives d'une mousson qui, en temps normal, aurait déjà dû se retirer de ces zones géographiques à cette saison.

De l'eau sale a envahi des rues de Patna, capitale du Bihar, obligeant des résidents à quitter leur domicile inondé en canot de sauvetage.

Bien que les pluies aient cessé, de larges parties de cette ville de deux millions d'habitants sont toujours inondées et de nombreux commerces et écoles restent fermés.

Quelque 900 détenus d'une prison d'Uttar Pradesh ont également dû être évacués après que l'eau s'est infiltrée dans le centre de détention.

La mousson annuelle, vitale à l'agriculture et au rechargement des sources d'eau du sous-continent indien, dure normalement de juin à septembre et devrait être à cette période bien engagée dans sa phase de retrait. La mousson de cette année



devrait être la plus importante depuis 1994, en raison de sa durée, et a été classée comme «supérieure à la normale» par le département météorologique d'Inde (IMD). «Malgré le début tardif de la mousson et des pluies largement déficitaires durant le mois de

juin, les précipitations saisonnières ont terminé dans la catégorie supérieure à la normale», a déclaré lundi l'IMD. La mousson a fait près de 650 morts au mois de juillet à travers l'Inde, le Népal, le Bangladesh et le Pakistan.

## INDONÉSIE: Au moins 31 morts dans des émeutes en Papouasie

Au moins trente-et-une personnes sont mortes lors des émeutes meurtrières déclenchées en Papouasie depuis plus d'un mois, ont rapporté lundi, des médias, citant le ministère de la Santé indonésienne.

«26 personnes ont été tuées lors des affrontements, tandis que cinq autres sont décédées après leur transfert à l'hôpital pour recevoir les soins

nécessaires», a fait savoir la ministre de la Santé, Nila Moeloek, citée par des médias. A l'instar de Wamena, les villes indonésiennes Ilaga et Tolikara ont également connu de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, précise le responsable indonésienne, ajoutant que son département ministériel avait mobilisé des équipes médi-

cales conjointes comprenant des soldats, des policiers, des civils, ainsi que des employés du ministère de la Santé. Quelque 700 habitants de Wamena, pour la plupart des migrants en provenance d'autres îles de l'archipel d'Indonésie, ont été évacués vendredi vers d'autres régions, selon l'armée indonésienne.

Des milliers d'habitants ont fui les affrontements

dans cette région où les émeutes se succèdent depuis plus d'un mois en réaction à des attaques racistes contre des étudiants papous.

Les émeutes, qui ont éclaté lors d'une manifestation d'étudiants à Wamena le 23 septembre, ont non coûté la vie à des civils, et également endommagé des biens et des équipements publics.

## LIBYE: 70 migrants secourus par les garde-côtes au large de Khoms

Au total 70 migrants de différentes nationalités qui étaient à bord d'un canot ont été secourus dimanche par les garde-côtes au large de la ville libyenne de Khoms, a confirmé lundi un porte-parole des forces maritimes du pays.

Le porte-parole Ayoub Kasem, cité par l'agence de presse africaine, APA, a déclaré que l'opération de sauvetage avait permis de mettre en sécurité 70 migrants au nord de la ville de Khoms située à 120 km à l'est de Tripoli.

Les migrants secourus sont tous des hommes et viennent de pays afri-

cains et arabes, a-t-il précisé. Parmi eux, 27 Soudanais, 15 Égyptiens, trois Palestiniens et 25 Pakistanaï.

Dimanche, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (Unsmil), a fait état dans un communiqué, d'un groupe de 66 réfugiés vulnérables évacués de la Libye au Rwanda jeudi à bord d'un avion du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

Ils sont les premiers à bénéficier du mécanisme de transit d'urgence récemment approuvé et mis en place par le gouvernement du Rwanda, le HCR, l'Agence des Nations Unies

pour les réfugiés et l'Union africaine (UA). Selon l'Unsmil, une deuxième évacuation est prévue dans les prochaines semaines.

De son côté, la marine libyenne a démenti dimanche les allégations faisant état de la noyade d'une cinquantaine de migrants clandestins au large des côtes du pays.

«L'information selon laquelle plus de 50 migrants se seraient noyés au large des côtes libyennes est fautive.

Tous les migrants présents à bord du bateau ont été sauvés», a déclaré le porte-parole de la marine, Ayoub Qassem cité par des médias.

## ETATS-UNIS: La baisse de la criminalité se confirme en 2018

La criminalité a continué de décliner en 2018 aux Etats-Unis, s'inscrivant dans une tendance de long terme brièvement interrompue en 2015 et 2016, a annoncé lundi la police fédérale.

Le FBI a comptabilisé un peu plus d'1,2 million de crimes commis avec violence en 2018, en baisse de 3,3% par rapport à 2017. Les meurtres ont diminué de 6,2% sur un an, avec 16.214 homicides volontaires en 2018. Près des trois quart ont été commis avec des armes à feu.

En revanche, les vols sont en hausse de 2,7%, les atteintes à la propriété sont également en baisse pour la seizième année consécutive, notamment grâce à une diminution de près de 12% des cambriolages, ajoute le FBI.

Après un pic au début des années 1990, la criminalité a

régulièrement décliné depuis, à l'exception des années 2015-2016 marquées par une hausse des meurtres sur fond de trafic de drogues et de guerre des gangs dans plusieurs grandes métropoles comme Chicago, Houston ou Baltimore. A l'époque, certains responsables avaient craint que ce regain de violence ne soit durable. Alors ministre de la Justice, Jeff Sessions avait évoqué une "tendance permanente dangereuse". Avec 5 meurtres pour 100.000 habitants, les Etats-Unis sont nettement moins dangereux que plusieurs pays d'Amérique latine et centrale (31 au Brésil, 62 au Salvador, 25 au Mexique) mais plus que l'Europe (1 en Allemagne, Italie, France) ou le Japon (moins de 1), selon les dernières données de la Banque mondiale.

## CANCER: L'Association «El Badr» ouvre, le 2<sup>e</sup> centre d'accueil des malades du cancer dans la commune de Belouizdad

L'Association nationale El Badr d'aide aux cancéreux ouvrira mardi au niveau de la commune de Belouizdad (Alger) un centre d'accueil des malades du cancer et de leurs proches qui les accompagnera dans leur voyage de soins, a fait savoir le président de l'association, Dr Mustapha Moussaoui.

Dans une déclaration à l'APS, Dr. Moussaoui a indiqué que le centre, un don offert par un bienfaiteur, sis dans les hauteurs de la commune de Belouizdad à côté de la clinique de maternité «Naima», portera le nom «Dar El Badr» et prodiguera des prestations gratuites comme l'hébergement, la nourriture, le transport, les analyses et la prise de rendez-vous médicaux, d'une capacité d'accueil de 30 malades par jour venant de différentes régions du pays en vue de se faire traiter au niveau du centre anticancer de Pierre et Marie Curie (CPMC) relevant du Centre hospitalo-universitaire de Mustapha Bacha (CHU), ajoutant que le foyer «Dar El Badr» se situait près de l'hôpital, ce qui soulagera la souffrance de déplacement des cancéreux.

Il a précisé par ailleurs que le nouveau centre d'accueil fournira également d'autres services tels que les soins, la prise en charge psychosociale et l'organisation des groupes de discussion, de séances médicales et d'entretiens avec les oncologues, par un staff de médecins et de psychologues volontaires dans différentes spécialités en vue de prendre en charge les malades durant les séances de traitement chimiothérapie.

Le centre «assurera aussi, selon Dr Moussaoui, une atmosphère et une ambiance familiales au profit des



malades et de leurs accompagnateurs pour alléger la souffrance du patient à travers plusieurs activités culturelles et de loisirs, des ateliers de dessin et d'esthétique au profit des enfants et des mères comme initiative soutenue régulièrement par les bienfaiteurs».

A ce titre, il a appelé «les bienfaiteurs à contribuer à la poursuite de ce centre d'accueil qui se veut un signe d'espoir pour les malades de différentes types de cancer, notamment les personnes démunies et celles venant des wilayas internes dont la durée de

leur traitement peut aller de 45 à 60 jours et nécessite un hébergement au niveau de la capitale».

Le Docteur Moussaoui a ajouté par la même que cette initiative de solidarité était la deuxième du genre que supervise l'association grâce aux contributions volontaires des citoyens, rappelant l'ouverture, en février 2015 à Blida, du foyer «Dar El Ihssane» (foyer de la charité), d'une capacité d'accueil annuelle de pas moins de 700 malades de différentes wilayas, avec 45 lits.

## TIARET: Plus de 2.100 morsures d'animaux et un cas de décès par la rage depuis le début d'année

Plus de 2100 cas de morsures par des animaux et un cas de décès par la rage ont été recensés depuis début 2019 dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population. Plus de 2.100 personnes ont été mordues par des animaux, notamment des chiens et des chats depuis le début de l'année dont 171 cas au cours du mois de septembre, a-t-on affirmé dans un bilan. Le nombre de cas de morsures «est en hausse d'un mois à l'autre», ce qui suscite «la vigilance et l'urgence de vacciner les victimes pour éviter la rage, épizootie qui était derrière la mort d'un enfant, âgé de neuf ans, dans la commune d'Ain Boucheikif qui avait été mordu par un chien enragé, a-t-on relevé.

L'Inspection vétérinaire de la wilaya a lancé, samedi dernier, une campagne de vaccination d'une semaine des animaux domestiques dont les chiens et les chats sur l'ensemble du territoire de la wilaya en coordination avec les dairas, les communes et les services de la santé.

Pour parer contre la transmission de la rage animale vers l'homme suite à des morsures de chiens ou de chats, la wilaya de Tiaret a reçu 25.000 doses de vaccins réservés à ces animaux.

L'Inspection vétérinaire a appelé les propriétaires de ce type d'animaux à coopérer avec ses services afin de vacciner un grand nombre à titre préventif. Des sites ont délimité par les communes où les citoyens se rassemblent pour faciliter l'opération. L'inspection vétérinaire a également appelé à évaluer pour éradiquer les déchets anarchiques qui attirent les animaux errants en parallèle avec les campagnes d'abattage des animaux menées par les communes. A rappeler que 3 000 personnes ont été mordues par des animaux sans engendrer de décès au cours de l'année écoulée.

## BISKRA: Levée du gel sur la réalisation de deux projets d'hôpitaux

Le gel a été levé sur la réalisation de deux (2) projets d'établissements hospitaliers dans la wilaya de Biskra, a indiqué le wali, Ahmed Kerroum.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection effectuée, dimanche soir, M.

Kerroum a précisé que cette décision concerne des opérations portant construction d'un hôpital de 240 lits au chef-lieu de wilaya et une structure similaire d'une capacité de 60 lits affectée au profit de la ville de Sidi Khaled, soulignant que les procédures relatives à la concrétisation de ces acquis en faveur du secteur de la santé, seront lancées durant la semaine en cours.

En plus de ces deux (2) projets, le même secteur sera renforcé à l'échelle locale par la réalisation d'une maternité d'une capacité de 80 lits dans la localité de Bordj Benazzouz ainsi qu'une structure spécialisée en médecine et chirurgie cardiaque prévue au chef-lieu de wilaya, a ajouté le chef de l'exécutif local. Dans le cadre des efforts visant la réhabilitation des infrastructures du secteur, une enveloppe financière estimée à 20 milliards DA a été allouée à la wilaya pour la mise à niveau des réseaux des établissements de santé à travers diverses communes notamment celles situées loin des grands pôles hospitaliers à l'instar des communes d'El Feidh, Aïn Zaâtout, Besbes et Ras El Mîaâd, a-t-il affirmé.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Biskra a été doté également de 17 nouvelles ambulances et 14 véhicules utilitaires réservés pour le transport du personnel médical dans les zones éloignées et enclavées, afin d'assurer des prestations sanitaires et préventives au profit de la population concernée, notamment les personnes âgées issues de familles nécessiteuses, a révélé le wali.

S'agissant du volet lié à la promotion des ressources humaines et l'amélioration des prestations de service dans les établissements de santé, 22 médecins généralistes ont bénéficié d'une formation dans diverses spécialités dont la gynéco-obstétrique, a rappelé le même responsable, signalant que les candidats de cette session de formation sont tenus d'exercer pendant au moins six (6) ans sur le territoire de la wilaya.

## CHU DE CONSTANTINE: Près de 1.400 tonnes de déchets hospitaliers détruites depuis la mise en service d'un banaliseuse

Au total, 1.380 tonnes de déchets hospitaliers ont été traitées, stérilisées et éliminées au centre hospitalo-universitaire Benbadis de Constantine (CHUC) depuis la mise en service, en 2016, d'un grand banaliseuse industriel de dernière génération, a indiqué lundi le responsable de l'information de cet établissement de santé, Aziz Kaabouche.

«Selon les statistiques fournies par la station de traitement et d'élimination des déchets hospitaliers du CHUC, ses 52 services produisent annuellement près de 420 tonnes de déchets d'activités de soins (DAS), entre autres les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) et les déchets radioactifs», a indiqué à l'APS, M. Kaabouche, précisant que depuis le mois de juin 2016, une quantité de 1.380 tonnes de déchets hospitaliers a été éliminée.

M. Kaabouche a fait savoir qu'avant la mise en marche de ce grand banaliseuse, «les services de cet établissement de santé généraient 4 tonnes de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) par semaine, incinérées à l'intérieur de ce CHU», soulignant qu'ac-

tuellement la station d'incinération du CHU Benbadis élimine «plus d'une (1) tonne de déchets médicaux par jour».

L'acquisition de cet engin industriel moderne ainsi que l'aménagement d'une station écologique de banalisation à l'extérieur du CHU-Benbadis, ont permis à cet établissement d'avoir une meilleure gestion des DAS, tous genres confondus et de gagner le pari environnemental et sanitaire en passant par l'incinération, néfaste pour la santé et l'environnement, à l'élimination par stérilisation et banalisation écologique grâce à la technologie de pointe de cette machine fonctionnant par procédé thermique, a assuré le même responsable.

L'opération de traitement et d'élimination s'effectue à raison de 3 cycles par jour après le ramassage des ordures d'activités médicales par plusieurs camions réservés à cet effet, a fait savoir la même source, précisant que cette installation sophistiquée qui opère sans pression, ni produit chimique, ni ondes électromagnétiques traite, stérilise et élimine tous types de DASRI: mous, coupants, piquants, tran-

chants, élastiques, fibreux et même les déchets les plus complexes.

En comparant les quantités générées par rapport aux capacités importantes de traitement et de banalisation existantes, le CHU Benbadis pourra «prochainement» prendre en charge les déchets hospitaliers de plusieurs établissements de santé publique de la wilaya dans le cadre d'une convention entre la direction de santé publique (DSP) et

celle du CHU Benbadis, a annoncé le même responsable. Le centre-hospitalier universitaire CHU Benbadis a été doté en 2016 de deux banaliseuses industrielles pour le traitement des DASRI pour une enveloppe financière de 80 millions de dinars, a-t-il rappelé, notant qu'un seul appareil est utilisé alors que le second sera mis en exploitation pour prendre en charge les autres infrastructures de santé.

## SAÏDA: L'établissement hospitalier Ahmed Medeghri renforcé par la venue de 7 spécialistes

L'établissement hospitalier «Ahmed Medeghri» de Saïda vient de bénéficier de l'affectation de sept nouveaux médecins spécialistes, a-t-on appris lundi du directeur par intérim de la santé et la population.

Ces praticiens, installés dimanche dans leurs postes, sont spécialisés en radiologie (3), cardio-vasculaire (3) et en neurologie (1), selon Zelmat Mohamed.

Tous les moyens nécessaires ont été fournis à ces spécialistes afin qu'ils puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, a assuré le même responsable.

Les personnels de l'établissement hospitalier spécialisé «Hamdane Bakhta» de Saïda ont été renforcés, cette année, par le recrutement de six spécialistes en gynécologie-obstétrique et en réanimation, rappelle-t-on.

# TORTICOLIS SOULAGEZ-LE EN DOUCEUR

*Fatigue qui s'accumule, tensions... et voilà que vous vous réveillez avec le cou bloqué. Une situation douloureuse qui se traite avec des médicaments. Mais que des méthodes douces peuvent aider à soulager.*

Coup de froid, mauvaise position et le muscle du cou se contracte. Vous êtes coincé : c'est le torticolis. Avant tout, accordez à votre cou un ou deux jours de repos. Si nécessaire, un collier en mousse soutiendra efficacement votre tête pendant la journée. Vous pouvez aussi demander à un proche de vous masser la nuque avec une crème anti-inflammatoire.

Enfin, la chaleur est aussi efficace pour détendre les muscles. À utiliser sous toutes ses formes : dans un bain, avec un sèche-cheveux. Si la douleur persiste plus de 5 jours ou que vous avez de la fièvre, consultez un médecin pour vous assurer que le torticolis ne cache pas une maladie.

## L'acupuncture pour les grosses contractures

La moxibustion consiste à chauffer (grâce à des cônes) des points d'acupuncture au niveau du cou. La chaleur agit en activant la circulation de l'énergie : 30 mn plus tard, vous quittez le cabinet en étant délestée d'une bonne partie de la douleur. Les ventouses placées sur les trapèzes (ou sur les vertèbres dorsales si la douleur irradie à ce niveau) sont intéressantes si la zone est très contractée. Effet bien-être instantané. Vous pouvez combiner les 2 solutions. Et une seule séance suffit souvent.

## L'homéopathie pour dénouer les muscles

Bryonia 5CH est indiqué contre les douleurs aggravées au moindre mouvement. Prenez 3 granules toutes les heures et espacez progressivement les prises dès que la situation s'améliore.

Actaea racemosa 9CH soulage efficacement les trapèzes (muscles de la nuque et de l'épaule) "en béton", autrement dit les contractures musculaires. Prenez 5 granules matin et soir durant quelques jours.



## L'ostéopathie pour débloquer les zones douloureuses

Un interrogatoire attentif permet à l'ostéopathe de choisir le meilleur moyen de vous soulager. Des mouvements très doux visent à "débloquer" les zones douloureuses.

Il vaut mieux éviter de "faire craquer" le cou, ultra sensible. "Je préfère tenter de redonner aux tissus leur mobilité par des gestes très techniques, des pressions, des

étirements" précise Nathalie Payot, ostéopathe. La douleur est atténuée dès la première séance mais 2 ou 3 autres en dehors des crises permettront de réellement dénouer les tensions.

## La kiné après la crise

Au bout de 3 ou 4 jours, vous pouvez consulter un kiné si votre cou est toujours contracté. Première étape : un massage décontractant de la zone concernée (cou, épaules, mâchoires), pendant une vingtaine

de minutes.

Deuxième étape : un appareil d'électrothérapie à visée antalgique, via des électrodes posées à la base du cou. "En même temps, je réchauffe la nuque avec un coussin rempli de paraffine et préalablement chauffé ou des lampes à infrarouges" explique Arnaud Petit, kinésithérapeute.

Relaxation et disparition de la douleur sont au rendez-vous. Comptez tout de même une dizaine de séances pour une efficacité optimale.

## DOULEURS CHRONIQUES DU COU : L'ACUPUNCTURE SERAIT EFFICACE

Acupuncture et méthode Alexander : ces deux méthodes de médecine alternative se sont montrées plus efficaces que la médecine traditionnelle pour soulager les douleurs chroniques du cou, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Annals of Internal Medicine*.

Pour soulager les douleurs chroniques du cou, deux méthodes de médecine alternative, la méthode Alexander et l'acupuncture se sont montrées efficaces.

Les chercheurs de l'Université de York (Royaume-Uni) et la Société de chercheurs de la technique Alexander ont analysé les effets de deux méthodes de médecine alternative, la méthode Alexander (la gestion et la reconnaissance des mauvaises habitudes et postures qui résultent du mode de vie sédentaire et des tensions psychologiques) et l'acupuncture (médecine chinoise qui consiste à rétablir l'équilibre des méridiens par la stimulation de points d'acupuncture par des aiguilles).

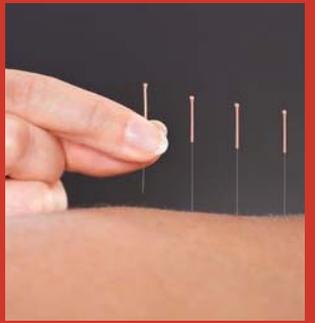
Ils ont mené une étude sur 517 patients atteints de douleurs chroniques du cou persis en de plus plus de 3 mois. Une partie de ces participants a été soumise, de façon aléatoire, à 12 séances

d'acupuncture ou à 20 leçons individuelles de la technique Alexander. Ces 2 thérapies sont par ailleurs souvent utilisées de façons complémentaires pour soulager ce type de douleurs.

### Des méthodes appréciées et performantes

Pour évaluer les effets de ces deux méthodes, les chercheurs ont questionné les volontaires avec un test, le Northwick Park neck pain Questionnaire (NPQ), un outil qui évalue le retentissement des douleurs cervicales, à 3, 6 et 12 mois. Ils ont constaté qu'un bout d'un an de traitement, ces deux méthodes avaient été plus efficaces que la médecine traditionnelle. En effet, les participants traités par l'acupuncture ou la technique Alexander ont vu leur douleur diminuer de 32%. Un résultat qui se positionne bien au-delà des 9% souvent obtenus en occupant physiothérapie et exercices.

Les chercheurs ont aussi observé que ces deux méthodes étaient appréciées et reconnues par les patients, ce qui les rendrait d'autant plus efficaces.



# LES JEUX D'ENTRAÎNEMENT CÉRÉBRAL RALENTISSENT LE VIEILLISSEMENT DU CERVEAU

Les jeux d'entraînement cérébral sur ordinateur peuvent aider les plus de 60 ans à mieux se débrouiller dans la vie quotidienne.

## Fini le mal de cou !

Le moment est venu de ménager notre cou ! Au travail, en voiture ou à la maison, apprenons ensemble les bonnes postures à adopter pour nous éviter torticolis et douleurs cervicales.

### Devant votre ordinateur

Le fauteuil ne doit être trop haut ni trop bas : vos jambes doivent en fait former un angle droit. Même chose pour les bras. Les coudes doivent être à hauteur du plan de travail.

Quant à votre siège, ce serait bien qu'il ait des accoudoirs pour permettre à vos muscles de vos épaules et de votre cou de se reposer.

Positionnez le clavier et l'écran dans le même axe. Votre écran doit aussi être placé à bonne distance : si vous êtes obligé de vous pencher pour lire, rapprochez-le. Le haut de l'écran doit être à hauteur d'yeux. Si vous devez consulter un document papier en même temps, il est préférable de le placer devant vous plutôt que sur le côté.

### Au téléphone

Vous avez peut-être pris l'habitude de coincer le combiné entre votre oreille et votre épaule pour pouvoir écrire en même temps que vous téléphonez. C'est pratique mais cette belle contorsion n'est sûrement pas du goût de votre nuque. Et si vous mettez plutôt le haut-parleur ? A condition, c'est vrai, d'être tout seul dans votre bureau ou d'avoir des collègues pas trop sensibles au bruit. Sinon, vous pouvez aussi acheter un casque, ce qui est de loin la meilleure solution si l'on téléphone très souvent.

### Au volant

Avant de démarrer le moteur, vérifiez que votre siège est bien réglé. C'est comme au bureau, les jambes doivent aussi former un angle droit. L'appuie-tête soutient légèrement la tête en arrière. Vous devez vous sentir dans une position confortable. Sinon, pendant le moment fatidique du créneau, au lieu de vous lévisser complètement la tête, posez le bras sur le siège passager et tournez le haut du corps d'un seul bloc. Ou apprenez à vous garer avec le rétroviseur ! Pour en savoir plus sur le mal de cou avec EurekaSanté, le site médical grand public édité par VIDAL.

### Devant le télé

Ah, ce soir, vous allez enfin pouvoir relâcher la pression devant un bon film ! Mais attention quand même à bien vous installer. Plutôt que de vous allonger sur le canapé, vous allez rester assis, bien calé par des coussins, la tête dans l'axe de l'écran. Vous verrez, votre nuque en sera plus reposée.

### Au lit

C'est l'heure d'aller dormir. Mais au fait, votre literie est-elle bien adaptée ? Le bon matelas doit être ferme mais pas dur, nuance ! Vous choisissez un oreiller aussi plat que possible. Il existe aussi des oreillers ergonomiques conçus pour bien maintenir votre cou pendant la nuit. Vous pouvez en trouver dans les magasins de matériel médical.

### Quand vous lisez

Vous avez l'habitude de poser votre livre sur les genoux, la tête baissée dessus. La nuque droite, le livre à hauteur des yeux, c'est nettement mieux.

### Pendant le ménage

Tous ces carreaux à nettoyer. Votre cou va encore souffrir ! A moins que vous ne vous installiez correctement : grimpez sur un escabeau et placez-vous juste devant la surface à nettoyer.

PHOTOGRAPHY BY



vété flagrante chez les bénéficiaires qui jouaient au moins 5 fois par semaine.

Les personnes de 60 ans et plus déclaraient en outre avoir plus de facilités pour effectuer des tâches de la vie quotidienne.

Les chercheurs de l'Institut de psychia-

trie, de psychologie et de neurosciences du King's College ont maintenant démarré un essai plus long pour vérifier si les jeux d'entraînement cérébral peuvent également prévenir le développement de la maladie d'Alzheimer.

## UNE PERSONNE SUR TROIS SOUFFRIRA DE DÉMENCE

Un enfant sur trois né en 2015 développera la démence plus tard, selon une nouvelle étude. On souffre de plus en plus des maladies liées qu'Alzheimer à cause de la hausse de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, suggèrent des experts britanniques. L'organisation caritative britannique Alzheimer's Research estime que 32% des personnes nées en 2015 développeront Alzheimer. Les femmes seront plus touchées que les hommes: 37% de filles seront susceptibles de développer cette pathologie, pour 27% des garçons.

« Ces chiffres soulignent une réalité dure : plus les personnes vivent longtemps, plus elles sont susceptibles de développer la démence. Il est essentiel de prendre des mesures pour combattre la maladie », explique



le Dr Matthew Norton, d'Alzheimer's Research. La France est un des pays les plus touchés par la maladie, avec 225 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année.

L'organisation Alzheimer's Research UK demande que l'on investisse plus en cherchant des médicaments pour mieux traiter la maladie. Ils pensent que si on peut retarder le commencement d'Alzheimer de 5 ans, on pourrait réduire le nombre de cas d'un tiers.

En revanche, le nombre de personnes souffrantes de la maladie n'a pas augmenté autant que les chercheurs ont prédit dans les années 1990. Les chercheurs émettent l'hypothèse que c'est parce que les personnes font des choix de vie plus sains tels que faire plus de l'exercice, manger plus équilibré et arrêter de fumer.

## PLUS BESOIN DE CHOISIR ENTRE LE CAFÉ ET LA SIESTE

Boire un café rapidement avant de roupiller. C'est peut-être la clé pour les "caféinomanes" fatigués.

Vous venez de déjeuner et aimez bien finir le repas sur un café. Problème, vous aimez aussi faire une petite sieste avant de reprendre la journée. Arrêtez-vous de vous turlupiner. Ce casse-tête est résolu dans cette vidéo proposée par le site d'informations alternatif Vox. Ne cherchez plus, la solution à ce dilemme cornélien est simple : choisissez le café puis la sieste. La "coffee nap" ou (café-sieste, en traduction littérale) permet de concilier ces deux rituels.

Comme l'explique la vidéo, la caféine met un certain temps à rejoindre le système sanguin et donc à exercer ses

effets sur le cerveau (mémoire, vigilance, bonne humeur, etc). Le timing exact : 20 minutes.

Bonne nouvelle, 20 minutes, c'est le temps recommandé pour une micro-sieste. Au bout de 20 minutes, la caféine joue son rôle en "nettoyant" et balayant le cerveau d'une molécule appelée "adénosine", responsable d'un sentiment de fatigue. La caféine va donc intervenir au bon moment pour bloquer l'adénosine et la remplacer. Cette substitution crée un cercle vertueux qui maximise les effets de la sieste. Autrement dit, après un café-sieste de 20 minutes, vous vous sentez détendue, bien reposée mais aussi vigilant et motivé à reprendre le fil de votre journée.



## La question sahraouie de nouveau au Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations unies reprendra en octobre ses consultations sur le dossier du Sahara Occidental en prévision de la prorogation du mandat de la Minurso qui expire fin du mois courant.

Il s'agit des premières consultations que le Conseil tiendra depuis la démission en mai de l'envoyé personnel du SG de l'ONU, l'ancien président allemand Horst Kohler.

L'instance suprême de l'ONU s'est déjà réunie deux fois sur la question en janvier et en avril mais l'absence d'un émissaire onusien a empêché la progression dans le processus politique, initié par M. Kohler, commentent des sources à New York proches du Conseil de sécurité.

Ce retard dans la désignation d'un nouvel envoyé personnel a «paralysé le processus politique», avait souligné le président sahraoui, Brahim Ghali, dans une lettre envoyée en septembre au président du Conseil de sécurité.

Selon l'agenda prévisionnel du Conseil, le secrétaire général devrait remettre son rapport sur la situation au Sahara Occidental au plus tard mardi.

Il est attendu que le chef la Minurso, Collin Stewart, briefe les membres du Conseil sur le contenu de ce document, intervenant quelques jours après un récent rapport du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, sur ce territoire non autonome et dans lequel il réaffirme que le conflit au Sahara Occidental est traité par les organes de l'ONU comme «une question de décolonisation».

Selon des observateurs à New York, le Conseil de sécurité pourrait inciter le responsable de l'ONU à accélérer la désignation d'un nouvel émissaire pour maintenir la dynamique impulsée par l'ancien président allemand qui avait insisté sur des négociations sans pré-conditions entre le Front Polisario et le Maroc.

L'objectif étant de progresser «en temps opportun» vers une solution mutuellement acceptable qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui, avait déclaré en avril la délégation américaine à l'ONU, également porte-plume des résolutions sur le Sahara Occidental.

La durée du mandat de la mission onusienne sera certainement au centre des tractations à New York. Les Etats Unis ont défendu à maintes reprises un renouvellement de six mois afin de mettre la pression sur les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour revenir à la table des négociations.

Les membres du Conseil pourraient négocier «une prorogation technique» en attendant la désignation d'un nouvel émissaire s'ils estiment que le processus de l'ONU a été de nouveau bloqué, avancent des sources proches de l'organe onusien.

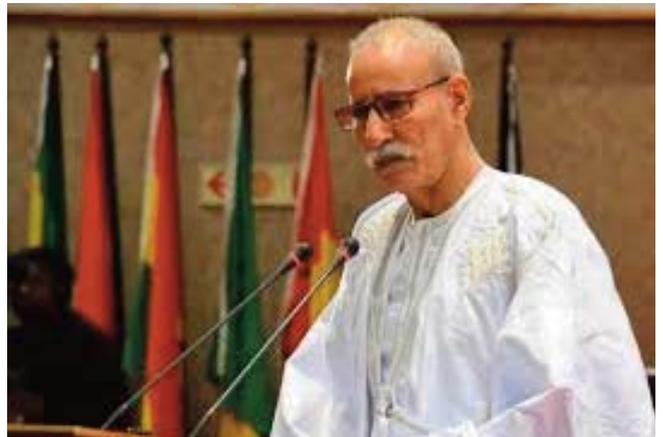
En parallèle, la question des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés reviendra à nouveau au Conseil de sécurité, alors que plusieurs de ses membres, s'inquiètent de la persistance des violations à l'encontre des Sahraouis des territoires occupés. L'ambassadeur de l'Afrique du Sud à l'ONU, Jerry Matjila, a réitéré en avril le soutien de son pays à la proposition d'élargir le mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme.

La situation des droits de l'homme dans les territoires occupés inquiète également le SG de l'ONU qui a énuméré ces violations dans un rapport soumis en septembre à l'Assemblée générale de l'ONU.

«Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a continué de recevoir des informations faisant état de harcèlement, d'arrestations arbitraires, de confiscation de matériel et de surveillance excessive de journalistes, blogueurs et défenseurs des droits de l'homme» qui couvraient les violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, écrit M. Guterres dans ce rapport qui couvre la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.

## SAHARA OCCIDENTAL Le Front Polisario met en garde contre les graves conséquences du blocage du processus de règlement

Le Front Polisario a mis en garde contre les graves conséquences du blocage du processus de règlement mené par les Nations Unies et l'Union africaine en raison des entraves dressées sans cesse par le Maroc en l'absence d'une résolution contraignante du Conseil de sécurité, notamment après la démission de l'envoyé personnel du SG de l'ONU au Sahara occidental, Horst Kohler.



Le Front Polisario, qui a achevé lundi les travaux de la 11e session ordinaire de son Secrétariat national, sous la direction du président sahraoui, Brahim Ghali, a prévenu que la poursuite par le Maroc du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, des violations des droits de l'homme et des provocations, notamment au niveau de la zone tampon de Guerguerat, menace la sécurité et la stabilité dans la région.

En l'absence de mesures concrètes en faveur d'une solution juste garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à l'indépendance et devant l'entêtement du Maroc et sa politique de la fuite en avant, le Front Polisario, tout en affirmant sa coopération constante avec l'ONU, tient à souligner qu'il demeure attaché à son droit à poursuivre la lutte par tous les moyens légitimes en vue d'asseoir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Le Secrétariat national du Front Polisario a également averti que «la persistance de puissances étrangères bien connues, telles que la France, dans la défense de la thèse agressive et expansionniste du Royaume du

Maroc ne ferait que créer davantage de causes de tensions et menacerait la paix et la stabilité dans la région».

Le Front Polisario a, par ailleurs, salué les positions exprimées par plusieurs Etats lors de la 74e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.

Il a saisi l'occasion de la tenue de sa réunion pour exprimer sa gratitude à l'Union africaine (UA) pour «son attachement à l'Acte constitutif et sa défense acharnée de l'unité du continent et du droit de ses peuples à la liberté et à l'indépendance», louant ses efforts de principe et son respect des lois régissant les partenariats de l'Afrique avec les pays et les organisations continentales et internationales.

Le Front a remercié également le mouvement solidaire et les frères et amis à travers le monde pour leurs positions soutenant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

**Le Polisario prend acte, avec fierté, des acquis du peuple sahraoui**  
A l'intérieur, le Front a pris acte,

avec fierté, des acquis réalisés par le peuple sahraoui grâce à sa lutte, son combat et sa résistance sur tous les fronts, interne et externe, ce qui s'est traduit dans les bilans encourageants en matière de réalisation des programmes et d'échéances nationales», se réjouissant, à ce propos, de la détermination de l'armée de libération sahraouie à accomplir la mission de libération et de recouvrement de la souveraineté, en sus de l'élimination des dangers de sécurité dus à de grandes quantités de drogues écoulées par le colonisateur marocain dans la région comme ressource de financement des bandes du crime organisé et des groupes terroristes, ce qui constitue un risque pour tous les pays de la région.

Enfin, le Secrétariat national du Front Polisario a exhorté, à la clôture de ses travaux, tous les Sahraouis à davantage d'unification des rangs, de synergie, de vigilance et de mobilisation afin de faire aboutir les prochaines échéances, en tête desquelles la 15e conférence du Front et en faire une station de combat et de lutte dans sa bataille pour la liberté, l'indépendance et l'accomplissement de la souveraineté de la RASD.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU: Large soutien à l'indépendance du peuple sahraoui

La question du Sahara occidental a bénéficié, lundi, d'un large soutien dans les discours des chefs de délégations participant à la 74e session de l'Assemblée générale de l'ONU, dont celles de Timor-Leste et du Nicaragua, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Dans ce cadre, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Timor-Leste, Dionisio Babo Soares a déclaré «Après Timor-Leste, l'ONU, n'est pas encore parvenu à trouver une solution à aucun des 17 autres territoires non indépendants inscrits sur la liste onusienne des territoires à décoloniser».

Il a affirmé le soutien de son pays aux efforts de la communauté internationale pour trouver une solution à la question du Sahara

Occidental et à tous les conflits internationaux pour concrétiser la paix et la sécurité à tous les peuples et pays, précisant que son pays «est convaincu que la communauté internationale poursuivra ses efforts pour mettre un terme aux crises qui surviennent à travers le monde, y compris les questions en suspens notamment la question du Sahara Occidental, dernière colonie dans le continent africain». De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, Denis Ronaldo Moncada a mis l'accent sur le soutien de son pays à la décolonisation du Sahara Occidental et dans toutes les régions occupées. Dans son discours devant la 74e session de l'Assemblée générale de l'ONU, il a affirmé l'appui de son pays à la décolonisa-

tion à travers le monde, exprimant sa solidarité avec les peuples sahraoui et palestinien ainsi que les peuples opprimés.

Tout au long des travaux de l'Assemblée générale onusienne, la question sahraouie a bénéficié d'un large soutien à travers les interventions des chefs de délégations qui ont souligné que l'ONU devait assumer son rôle à l'égard de cette question.

Outre l'Algérie, l'Afrique du Sud, Ouganda, Cuba, la Russie, le Lesotho, la Jamaïque et l'Islande ont exprimé leur soutien en faveur d'une solution à la question du Sahara Occidental qui puisse garantir au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Lors des travaux de la 74e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU qui se tiennent du 24

septembre au 5 octobre prochain, plus de 193 pays débattront d'une série de questions et de conflits internationaux à l'instar du Sahara Occidental, du Yémen, de la Libye et de la Syrie outre la question du changement climatique, la crise d'Iran et les opérations de maintien de la paix répandues en Afrique.

Au terme du débat à l'Assemblée générale lundi prochain, les six commissions entameront le débat de l'ordre du jour de l'actuelle session.

Dans ce cadre, la quatrième commission chargée des questions politiques et de la décolonisation abordera la question du Sahara Occidental dans le cadre de l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux.

## NOUVELLES SANCTIONS AMÉRICAINES: Moscou promet de répliquer

La Russie s'est dite lundi «déconcertée» par les nouvelles sanctions américaines décrétées contre plusieurs entités et ressortissants russes pour avoir tenté d'influencer les élections législatives et locales de 2018 aux Etats-Unis, les qualifiant d'«attaque antirusse».

Le ministère russe des Affaires étrangères a affirmé que ces sanctions, qui visent entre autres Evguéni Prigojine, un homme d'affaires proche du Kremlin, «ne resteraient pas sans réponse».

«Nous appelons les hommes politiques américains à cesser ce jeu inutile de sanctions, dont le résultat est nul, et de revenir au bon sens», a déclaré le ministère dans un communiqué.

Ces sanctions s'inscrivent dans le cadre d'«une crise politique intérieure» aux Etats-Unis dans laquelle les «Russes sont délibérément utilisés par une partie de l'establishment à Washington comme un outil pour atteindre leurs propres objectifs opportunistes», selon le ministère russe.

Ces sanctions sont les premières dans le cadre d'un décret pris en septembre 2018 par le président américain Donald Trump prévoyant des sanctions dans le cas spécifique d'une tentative d'interférer avec le processus électoral.

Elle ont été rendues publiques lundi après la publication vendredi par le Washington Post d'un article,



assurant que Donald Trump avait affirmé lors d'une rencontre avec le ministre russe des Affaires étrangères dans le Bureau ovale que l'ingérence de la Russie dans l'élection présidentielle de 2016 ne l'inquiétait nullement.

M. Prigojine a déjà été inculpé dans le cadre de la vaste enquête menée par le procureur spécial

Robert Mueller sur l'ingérence russe dans l'élection présidentielle de 2016 pour aider Donald Trump à conquérir la Maison Blanche.

L'Internet Research Agency -- également visée lundi ainsi que 6 de ses membres -- a été reconnue comme l'une des principales officines ayant aidé à manipuler les réseaux sociaux aux Etats-Unis.

## ETATS-UNIS: Démission d'un allié de Trump au Congrès, inculpé de délit d'initié

Le premier élu républicain du Congrès américain à avoir soutenu Donald Trump dans sa course à la Maison Blanche, Chris Collins, désormais inculpé de délit d'initié, a démissionné lundi selon un porte-parole de la présidence de la chambre basse.

Chris Collins devait signifier hier sa volonté de plaider coupable, selon le *Washington Post*.

«Nous avons reçu une lettre de démission», a indiqué un porte-parole de la présidence démocrate de la Chambre des représentants cité par l'AFP.

Cette démission sera effective à partir de mardi, a-t-il précisé. Le départ de cet élu d'une circonscription de New York ne changera pas la majorité de la Chambre, contrôlée par les démocrates depuis janvier 2019. Agé de

69 ans, cet élu de la Chambre depuis 2013 avait été inculpé de délit d'initié et d'avoir menti à la police fédérale en août 2018, en pleine campagne pour sa réélection.

Le procureur fédéral de Manhattan, Geoffrey Berman, l'accuse d'avoir transmis des informations confidentielles sur une entreprise australienne de biotechnologies, Innate Immunotherapeutics, obtenues parce qu'il siégeait à son conseil d'administration, pour éviter à son fils et au père de sa future belle-fille de perdre de grosses sommes en Bourse.

Après avoir annoncé qu'il renonçait à briguer un nouveau mandat, Chris Collins était finalement resté en course et avait été réélu.

## VENEZUELA: Maduro dit que les sanctions de l'UE le font «rire»

Le président du Venezuela Nicolas Maduro a déclaré lundi que les sanctions imposées par l'Union européenne (UE) à sept membres des forces de sécurité après la mort d'un militaire le faisaient «rire». «Peu m'importent les sanctions de l'Union européenne, elles nous font rire, parce qu'elles nous mettent dans une voie sans issue et les plongent dans la fange d'une politique qui échoue (...) celle (du président américain) Donald Trump contre le Venezuela», a déclaré le dirigeant socialiste lors d'une conférence de presse à Caracas.

L'UE a imposé des sanctions vendredi à sept membres des forces vénézuéliennes de sécurité et de renseignement, accusés notamment de «tortures», dont quatre

en lien avec la mort en détention le 29 juin d'un soldat, Rafael Acosta.

Deux soldats vénézuéliens ont été condamnés mardi à Caracas à six ans de prison pour leur responsabilité dans la mort de l'officier, qui était détenu pour son implication présumée dans une tentative de coup d'Etat contre le président Nicolas Maduro.

Le Venezuela est devenu le premier pays d'Amérique latine à être sanctionné par l'UE en 2017. Outre l'embargo sur les armes, les Européens ont imposé en 2018 des sanctions à l'encontre de 18 membres du régime.

Le Venezuela est également la cible d'un grand nombre de sanctions économiques de l'administration du président américain Donald Trump pour mettre

Nicolas Maduro sous pression, y compris un embargo sur le pétrole, principale ressource du Venezuela.

Son principal opposant, Juan Guaidó, est reconnu comme président par intérim par Washington ainsi qu'une grande partie de la communauté internationale.

Le dirigeant socialiste a par ailleurs affirmé qu'il ne tolérerait pas la présence de groupes armés colombiens au Venezuela.

«Nous n'acceptons aucun groupe armé (...) colombien, sur le territoire vénézuélien.

C'est un ordre que j'ai donné aux forces armées», a déclaré M. Maduro. Selon lui, cet ordre a été «entièrement» respecté lors d'exercices militaires qui se sont achevés samedi à la fron-

tière colombienne.

Jeudi, le président colombien Ivan Duque a remis au secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres un dossier avec des «preuves» de la présence de guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN) au Venezuela. Bogota accuse régulièrement Caracas de prêter refuge aux guérilleros et aux narco-trafiquants colombiens.

À l'Assemblée générale de l'ONU, Ivan Duque a également appelé à agir contre le soutien de Caracas à ces groupes armés.

Nicolas Maduro, qui nie les accusations de Bogota, a rompu les relations diplomatiques avec le pays voisin en février, après que son homologue colombien eut reconnu Juan Guaidó comme président par intérim.

## COLOMBIE: Démission du chef du renseignement militaire suite à la diffusion d'une photo controversée sur la présence de l'ELN au Venezuela

Le chef des services du renseignement militaire en Colombie a offert lundi sa démission suite à la remise par le président Ivan Duque à l'ONU d'un dossier sur la présence de guérilleros au Venezuela, contenant des photos accompagnées de fausses informations.

Le général Oswaldo Peña, directeur du renseignement et du contre-renseignement militaire, a sollicité auprès du chef de l'Etat son «retrait du service actif», a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué.

«Je suis conscient de la nécessité de répondre de mes actes et de ceux de mes subalternes, et j'agis en conséquence», a-t-il écrit, selon ce texte.

Les erreurs contenues dans le dossier, remis jeudi au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, ont suscité des critiques de l'opposition colombienne et du président vénézuélien Nicolas Maduro.

Selon M. Duque, ce dossier de 128 pages contient des «preuves indéniables et irréfutables» de l'appui du Venezuela aux guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN) et aux dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), dissoutes suite à l'accord de paix de 2016.

Mais au moins deux des photos jointes aux documents, qui n'ont pas été publiés dans leur intégralité, sont accompagnées de données inexactes.

La première, montrant des rebelles de l'ELN, est présentée comme prise en avril 2018 dans l'Etat vénézuélien de Tachira.

Mais elle a en fait été publiée en juin 2015 par le quotidien *El Colombiano*, selon lequel elle a été prise dans le département colombien du Cauca et lui a été remise par des membres du renseignement militaire.

M. Duque s'est défendu en arguant que c'est une photo «de contexte» et «anecdotique au sein du dossier». Par ailleurs, les documents font état d'un «massacre» commis en octobre 2018 dans l'Etat vénézuélien de Bolivar lors d'«affrontements» entre l'ELN et des gangs locaux.

La dénonciation est illustrée avec une photo d'une cabane de bois marquée du sigle de l'ELN.

Mais elle a été prise dans la région colombienne du Catatumbo par un photographe de l'AFP. Une porte-parole du ministère de la Défense a présenté des excuses à l'agence vendredi par téléphone, précisant que deux autres photos de l'AFP, prises aussi en Colombie et non au Venezuela, avaient été intégrées au dossier, sans crédit. La Colombie et les Etats-Unis sont à la tête de la pression internationale visant à évincer M. Maduro du pouvoir au profit de son opposant Juan Guaidó.

La tension entre Bogota et Caracas s'est accrue ces dernières semaines, avec des manœuvres militaires et le déploiement de missiles à la frontière par M. Maduro, qui a en outre traité M. Duque d'«imbécile» pour avoir remis de fausses informations à l'ONU.

## CHINE: Coup d'envoi des cérémonies du 70<sup>e</sup> anniversaire

La Chine a donné hier le coup d'envoi des célébrations du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du régime communiste, avec 70 coups de canon tirés depuis l'immense place Tiananmen, au cœur de Pékin.

Le Premier ministre Li Keqiang a annoncé le lancement des célébrations depuis la porte Tiananmen, là-même où Mao Tsé-toung proclama la fondation de la République populaire le 1<sup>er</sup> octobre 1949.

## TÉBESSA : Vers la création d'un parc archéologique à Bled El Hadba

Un projet national visant à réaliser un parc archéologique sur le site de Bled El Hadba, dans la commune de Bir El Ater (120 km au Sud-est de Tébessa) a été retenu, a annoncé lundi le secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

A une question de l'APS posée au cours d'une conférence de presse, animée au terme du colloque international sur la résistance de la femme en Afrique du Nord de l'antiquité au 19ème siècle, le même responsable a assuré qu'un "important" parc archéologique renfermant diverses pièces archéologiques mises à jour sur ce site sera réalisé.

"L'initiative vise à protéger ce patrimoine culturel matériel témoin des civilisations successives dans la wilaya de Tébessa et à la valoriser sur les plans culturel et touristique", a ajouté le responsable du HCA. Pas moins de 1.400 pièces archéologiques de diverses périodes historiques ont été découvertes sur le site de Bled El Hadba au cours de travaux de terrassement d'un projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois. De son côté, le wali de Tébessa, Moulati Attallah a indiqué qu'une coordination locale et nationale à tous les niveaux est engagée avec le concours du Centre national de recherche en archéologie pour protéger cette importante découverte et la mettre en valeur sur les échelles locale, nationale et internationale.

Un terrain de 5 ha a été choisi pour accueillir ce jardin et les travaux débiteront "dans les plus proches délais" et répondront aux normes en vigueur de préservation des antiquités, a ajouté le wali qui a affirmé qu'une commission intersectorielle (wilaya, direction de la culture, administration des musées et sites archéologiques et Centre de recherche en archéologie) a été installée pour accompagner ce projet. Le même responsable a assuré que le groupe Sonatrach en tant que partenaire du projet intégré d'exploitation et transformation du phosphate à Bled El Hadba assurera le financement de ce parc archéologique.



Le responsable du HCA a également mis l'accent sur le rôle des médias dans la couverture de ces rencontres et l'accompagnement des activités du HCA, et annoncé l'organisation "prochaine" de stages de formation au profit de journalistes de l'agence APS, la Radio Algérienne, la télévision nationale et de la presse écrite. Si El Hachemi Assad a également souligné l'importance de coordonner les efforts pour l'élaboration d'un mini-dictionnaire des termes amazighs communs à ses 13 variantes linguistiques pour en faire une référence "sûre et fondamentale".

Il a réitéré, par ailleurs, le soutien du HCA à toutes les activités culturelles et scientifiques à l'échelle nationale dans le but de consolider la culture et l'identité amazighes en coordination avec 914 associations culturelles de wilaya.

Les travaux du colloque international sur la résistance de la femme en Afrique du Nord de l'antiquité au 19ème siècle ont été clôturés lundi au terme de trois jours. Tenue à la salle de conférences de la wilaya, cette rencontre a été organisée par le HCA en coordination avec la wilaya de Tébessa et l'association Thevestis pour l'identité et la culture amazighes.

## Nécessité d'inclure des figures féminines dans les manuels scolaires

Les participants au colloque international sur «la résistance de la femme en Afrique du Nord de l'antiquité au 19ème siècle», clôturé lundi à Tébessa, ont recommandé notamment d'inclure l'histoire de figures féminines, évoquées durant la rencontre, dans les manuels scolaires et ce en coordination avec le ministère de l'Éducation.

Les séminaristes ont invité, en outre, l'université à inclure dans ses formations l'enseignement des anciennes langues comme le Libyque, le punique, le grec, le latin et le turc. Ils ont également préconisé de préférer dans les études historiques le recours à l'archéologie au lieu de contenter les documents écrits historiques ainsi que tenir compte des sources orales dont les contes et proverbes.

Ils ont également appelé à créer une «unité de recherche spécialisée» pour étudier la période de gouvernance de la reine Dihya (Kahina) et à exploiter cette période historique dans les travaux littéraires, cinématographiques et artistiques. Les participants ont également appelé à baptiser des structures publiques des noms de femmes célèbres de l'histoire algérienne dont

la reine Kahina et à valoriser le site du puits de cette reine qui se trouve dans la commune de Bir El Ater et qui fera l'objet d'une visite guidée par l'archéologue Leïla Ourisse au profit des séminaristes. Par ailleurs, le secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité, Si El Hachemi Assad, a annoncé la tenue à Sétif en 2020 de la 6ème édition du colloque international sur «la connaissance historique» pour aborder les récentes découvertes effectuées à Ain Hennache, preuve que l'Algérie fut un berceau de l'humanité.

Au terme des travaux de cette rencontre, une convention a été signée au siège de la wilaya entre le HCA et l'université de Tébessa pour l'encadrement de sorties de terrain, renforcer l'intérêt pour la culture et la langue amazighes et faciliter la participation aux rencontres initiées par le HCA aux étudiants.

Le colloque international sur la résistance de la femme en Afrique du Nord de l'antiquité au 19ème siècle a été organisé par le HCA en coordination avec l'association Thevestis pour l'identité et la culture amazighes.

APS

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH

COMMUNE DE BACHDJARAH

NIF : 41000200001608501018.

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES

N° 08./2019

La commune de Bachdjarah lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales pour l'opération qui a pour objet :

- REVETEMENT DE TROTTOIRS EN BETON IMPRIME RUE L'OUED BEL AIR 2EME TRANCHE.

- **ELIGIBILITE :**

Le présent avis s'adresse uniquement aux entreprises Ayant un certificat de qualification et classification professionnelles Activité principale Travaux publics, catégorie II (deux) et plus, ayant réalisé au moins Un (01) projet similaire justifiés par une attestation de bonne exécution délivré par le maître de l'ouvrage et avoir un chiffre d'affaire d'au moins 8 000 000, 00 DA .

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont invités à retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés siège APC de BACHDJARAH Boulevard Amirouche contre un paiement de 2000,00 DA Non remboursable comme frais de reproduction, auprès du Trésorier communal de Bachdjarah.

**DOSSIER A FOURNIR :** Conformément à l'article 67 de code des marchés publics

- Dossier de candidature et l'offre technique (voir article 09 pages 04 et 05 du cahier des charges).

- **L'offre financière :**

- La soumission dûment renseigné, daté, cacheté, et signé par le soumissionnaire.

- Le Bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire.

- Le devis estimatif et quantitatif dûment signé et daté par le soumissionnaire.

L'offre doit être présenté sous Triples plis, cacheté et anonyme, accompagné des pièces administratives fiscales et parafiscales réglementaires en cours de validité et porte la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC Exigences des CAPACITES MINIMALES  
N° .../2019.

NATURE DE L'OPERATION :

REVETEMENT DE TROTTOIRS EN BETON IMPRIME RUE L'OUED BEL AIR 2EME TRANCHE

Soumission à ne pas ouvrir

A l'adresse suivante : Siège APC de Bachdjarah

Et déposées au niveau du Bureau des marchés.

- **Délai des préparations des offres :**

La date de préparation des offres est fixée à **Quinze jours (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale.

- **Délai de validité des offres :**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** augmentés de délais de préparation des offres qui prendront effet à partir de la date de dépôt des plis.

- **Heurs de dépôt des offres :**

L'heure de dépôt des offres est fixé le dernier jour du délai de préparation des offres Avant midi 12h00.

- **Date et Heurs d'ouverture des plis :**

L'ouverture des plis est prévue le jour de dépôt des offres à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture qui aura lieu au siège de L'APC.

**N.B :** Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un repos légal, le dépôts des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, avant midi.

## FESTIVAL

# Le 12<sup>e</sup> Fibda ouvert à Alger

Le 12<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) s'est ouvert hier à Alger (esplanade Riad El Feth) avec la participation de créateurs de quinze pays dont les Etats Unis d'Amérique, invités d'honneur de cette édition.

Placée sous le signe «Les supers héros à Alger», l'édition 2019 accueille, outre la centaine de bédéistes -entre Algériens et étrangers, des expositions de BD, des activités et des rencontres liées au 9<sup>e</sup> art.

Présent à la cérémonie d'inauguration, aux côtés d'autres membres du gouvernement, le ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, a fait le tour des stands des participants dont celui accueillant les USA, représentés par 15 dessinateurs-bédéistes et ses plus importants éditeurs de BD à l'image des éditions Marvel et DC Comics.

Saluant la participation de tous les pays à cet événement culturel «très important» dont les USA, pays pionnier dans le 9<sup>e</sup> art, M. Rabehi, également ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, s'est dit impressionné par la «diversité» des œuvres de bédéistes. La bande dessinée, dit-il, est un segment important de la culture et un art à même de «resserrer les liens entre les peuples et les civilisations».

Les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Jeunesse



et du sport et du Tourisme et de l'Artisanat, respectivement Tayeb Bouzid, Raouf Bernaoui et Abdelkader Ben Messaoud, ont assisté à la cérémonie d'ouverture de ce 12<sup>e</sup> Fibda, aux côtés de la commissaire du festival, Dalila Nadjem.

Parmi les pays participants à ce festival, la Belgique, l'Espagne, Cuba, ainsi que de la Pologne qui marque sa première participation au Fibda. En marge des expositions de BD,

diverses activités sont prévues: conférences sur la BD espagnole et suédoise, ateliers de formation sur le dessin et la coloriage, concours de déguisement «cosplay», entre autres.

Le 12<sup>e</sup> Fibda qui se poursuit jusqu'au samedi sera marqué par la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la première revue de BD «M'quidech» -du nom de l'emblématique personnage créé par Ahmed Haroun- lancée en 1967.

## UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU:

## Colloque sur l'œuvre Mohand Akli Haddadou

Un colloque sur l'œuvre du spécialiste en linguistique, Pr. Mohand Akli Haddadou décédé le 19 novembre dernier, a été organisé hier par le département de langues et cultures amazighes (DLCA) de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs.

Selon la présidente de ce colloque, Lydia Guerchouh, le volet important de cette manifestation scientifique sera consacré à l'apport du travail de recherche de Tamazight de Haddadou. Des chercheurs des universités de Tizi-Ouzou, Bejaia et Bouira vont présenter des communications sur le dictionnaire de Tamazight de Haddadou et ses recherches lexicologique, lexicographique, et en toponymie. Au total 25 communications seront au programme de ce colloque dont «Tradition et renouvellement en



lexicologie et lexicographie berbère: l'apport de M.A. Haddadou», «Présentation et analyse du dictionnaire de tamazight (parlers de Kabylie) de M.A. Haddadou», «L'apport de Haddadou à la linguistique diachronique et à la dialectologie berbère» et «Lecture critique du dic-

tionnaire toponymique et historique de l'Algérie». «Les études sur le domaine berbère restent, malgré tous les efforts fournis, un chantier en construction. L'apport du feu professeur Haddadou Mohand Akli à cet édifice est indéniable et d'une importance capitale dans le déve-

loppement et la promotion de la langue et de la culture amazighes», a observé Mme Guerchouh.

Les ouvrages de Mohand Akli Haddadou qui sont «consultés comme référence de base, témoignent de l'impact de la vision du défunt et de la pertinence de ses analyses», a-t-elle ajouté en relevant que tous les travaux académiques et non académiques se réfèrent à ses écrits. Le chercheur a laissé une riche bibliographie ayant trait à la langue berbère, à l'islamologie et à la didactique. Il a édité, en outre, de nombreux articles et participé à plusieurs colloques. «Il serait, temps de regrouper des chercheurs autour de cet hommage, toutes spécialités confondues, afin de mettre en lumière les différents travaux portés par le professeur Haddadou» a ajouté la présidente de ce colloque.

## RELIZANE :

## Le festival international du film documentaire Sidi M'hamed Benaouda ouvre ses portes

Le festival international du film documentaire «Sidi M'hamed Benaouda» a ouvert ses portes, lundi après-midi, à la maison de Culture M'hamed Issiakhem de Relizane, avec la participation d'experts et de spécialistes du monde cinématographique nationaux et étrangers. Le SG de la wilaya, Aboubekour Bourriche a donné le coup d'envoi de la première édition de cette manifestation culturelle organisée par l'association «Zaitouna» en coordination avec le ministère de la Culture. Constituant une porte

ouverte sur le patrimoine de la région de Relizane, ce rendez-vous culturel a pour but de faire connaître l'histoire du saint-patron «Sidi M'hamed Benaouda», son histoire et la waada annuelle qui lui est dédiée, sa tribu et faire la promotion du tourisme culturel et du patrimoine de la région.

Le bal du festival a été ouvert par l'exposition du court métrage «El Alfa» (foin), réalisé par Khaled El Kebbiyeche, retraçant, durant 8 minutes, le parcours d'un enfant prénommé

«Ilyes», âgé de 13 ans, fan de chevaux et friand de fantaisie, avant qu'une troupe de danse «bedouie» n'ait ébloui les invités présents au folklore de l'Oranie.

Lors de cette manifestation, plusieurs films documentaires et photographies entreront, demain, en lice pour remporter les prix réservés aux meilleures réalisations.

Les trois lauréats recevront ainsi les présents à la fin du festival qui fermera ses portes dans la soirée du vendredi 4 octobre.

## PUBLICATIONS

## «Raconte-moi les Aurès», illustrant la diversité et la richesse du patrimoine des Aurès

«Raconte-moi les Aurès» nouvel ouvrage illustré reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel matériel et immatériel de la région des Aurès a été présenté par son auteur Rachid Hamatou pour la première fois au public en marge du colloque international sur «La résistance de la femme en Afrique du Nord de l'antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle».

L'ouvrage, est le résultat d'un voyage de 20 ans d'investigations et de recherches, a indiqué son auteur, le journaliste Rachid Hamatou, précisant que son livre «est le fruit d'une véritable coopération avec le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) qui a pris en charge sa publication chez les éditions Guerfi».

L'ouvrage rassemble des contributions de plusieurs chercheurs spécialisés dans le patrimoine aurésien, dont Nacéra Belloula (lauréate du prix Kateb Yacine), Abdelhamid Bouacida (lauréat du prix Malek Haddad), Yasmine Bendaasse (ethnologue établie aux USA), Mâamar Feradji (journaliste et fondateur du journal Massa El Djaïz) et Abdelkarim Ghazali (journaliste au quotidien La Tribune).

Le livre, premier-né de Rachid Hamatou, se décline en 128 pages illustrées copieusement de pas moins de 200 photographies qui jettent la lumière notamment sur des métiers artisanaux en voie de disparition, de vieux ustensiles et outils et des spécimens du tapis Nemouchi aux couleurs et motifs à la symbolique chargée d'histoire.

L'auteur assure travailler actuellement sur un ouvrage exclusivement consacré au tapis Nemouchi de la région de Khenchela et Tébessa, rappelant que ce tapis avait obtenu en 1948 le premier prix international face aux tapis iranien et Azerbaïdjan. Le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a indiqué à l'occasion que «Raconte-moi les Aurès» sera présent à la prochaine édition du Salon international du livre d'Alger (SILA-2019) au côté de 19 autres nouveaux titres publiés sous l'égide du HCA qui viennent s'ajouter à 30 précédentes publications.

## ETATS UNIS

## Décès de la cantatrice américaine Jessye Norman à 74 ans

La légendaire cantatrice américaine Jessye Norman est décédée lundi à New York à 74 ans, des suites d'une septicémie, a indiqué une porte-parole de la famille.

«C'est avec une profonde tristesse et chagrin que nous annonçons la mort de la star internationale de l'opéra Jessye Norman», a indiqué la famille dans un communiqué transmis par la porte-parole. «Nous sommes fiers de ses réussites musicales et l'inspiration qu'elle a donnée aux publics du monde entier continuera à être une source de joie», a-t-elle souligné. «Nous sommes également fiers des causes humanitaires qu'elle a défendues, telles que la faim, les sans-abris, le développement des jeunes et l'éducation artistique et culturelle».

Née dans l'Etat américain de Géorgie, Jessye Norman

s'était fait connaître en s'installant à la fin des années 60 en Europe, où elle s'est produite dans les plus grandes salles. Dès l'enfance, Jessye Norman s'initie aux «spirituels» au sein de la communauté noire d'Augusta, où elle a grandi dans le sud-est des Etats-Unis, et où ses parents militaient au sein de l'organisation NAACP pour les droits des noirs.

Elle décroche une bourse d'étude à l'université Howard, établissement fondé à Washington pour accueillir les étudiants noirs en pleine ségrégation.

Engagée dès 1968 - elle n'a alors que 23 ans - au Deutsche Oper de Berlin, elle débute en France cinq ans plus tard, dans l'«Aïda» de Verdi. Des invitations suivent au festival d'Aix-en-Provence («Hippolyte et Aricie» de Rameau en 1983, «Ariane à Naxos» de Richard Strauss

en 1985), à l'Opéra-Comique (1984) et au Châtelet (1983, et régulièrement depuis 2000).

Elle s'installe en Europe où avec son timbre sombre et pulpeux, elle s'impose comme l'une des sopranos dramatiques les plus reconnues, en particulier pour ses interprétations de Wagner.

Femme de convictions, elle a fondé dans sa ville natale la Jessye Norman School of the Arts pour soutenir de jeunes artistes socialement défavorisés. Mais elle s'était faite rare ces dernières années, notamment après la publication de ses mémoires, «Stand Up Straight and Sing!» en 2014. Elle y racontait en détails les femmes qui l'avaient marquée, et le racisme auquel elle avait été confrontée, enfant puis adulte.





## HAND / CHAMPIONNAT ARABE (MESSIEURS) : GS Pétroliers - Al Gharafa en finale demain à Amman

Le GS Pétroliers s'est qualifié pour la finale du Championnat arabe des clubs champions de handball (messieurs), après sa victoire contre les Koweïtiens de Burgan sur le score de 32-25, mi-temps (13-11) en demi-finale disputée lundi soir à Amman (Jordanie). Lors du tour préliminaire, les hommes de Réda Zeguili avaient déjà battu Burgan par 28 à 17, en match comptant pour la 3e journée du groupe A.

En finale, prévue jeudi 3 octobre à 16h00, le GS Pétroliers affrontera les Qataris d'Al-Gharafa qui ont composé leur billet aux dépens des Saoudiens d'Al Wehda (25-24), mi-temps (14-6) dans l'autre demi-finale. Le match de classement pour la troisième place mettra aux prises les Koweïtiens d'Al Burgan aux Saoudiens d'Al-Wehda, mercredi 2 octobre à 17h00.

### Demi-finales:

Al-Gharafa (Qatar) - Al-Wehda (Arabie saoudite) 25-24  
Burgan (Koweït) - GS Pétroliers (Algérie) 25-32

### Match de classement (3e-4e places):

**Mercredi 2 octobre / 17h00:** Al-Wehda - Burgan

### Finale:

**Jeudi 3 octobre / 16h00:** GS Pétroliers - Al-Gharafa.

## ATHLÉTISME: La Kényane Beatrice Chepkoech championne du monde du 3.000 m steeple

La Kényane Beatrice Chepkoech a été sacrée championne du monde du 3.000 m steeple en 8 min 57 sec 84, lundi aux Mondiaux d'athlétisme de Doha.

Chepkoech, qui détient le record du monde de la distance, devance l'Américaine Emma Coburn et l'Allemande Gesa Felicitas Krause. C'est le premier titre mondial pour la Kényane qui avait terminé au pied du podium aux JO de Rio en 2016 et aux championnats du monde à Londres il y a deux ans.

## MONDIAUX-2019: Résultat de la finale du 3000 m steeple dames

Résultats de la finale du 3000 m steeple dames lors des Championnats du monde d'athlétisme, lundi à Doha:

### 3000 m steeple dames:

1. Beatrice Chepkoech (KEN) 8:57.84.
  2. Emma Coburn (USA) 9:02.35
  3. Gesa Felicitas Krause (GER) 9:03.30
  4. Winfred Yavi (BRN) 9:05.68
  5. Perth Chemutai (UGA) 9:11.08
  6. Courtney Frerichs (USA) 9:11.27
  7. Anna Emilie Moller (DEN) 9:13.46
  8. Hyvin Kiyeng Jepkemoi (KEN) 9:13.53
  9. Luiza Gega (ALB) 9:19.93
  10. Genevieve Gregson (AUS) 9:23.84
  11. Mekides Abebe (ETH) 9:25.66
  12. Marusa Mismas (SLO) 9:25.80
  13. Karoline Bjerkeli Grovdal (NOR) 9:29.41
  14. Geneviève Lalonde (CAN) 9:32.92
- . Celliphine Chepteek Chespol (KEN) Abandon.

## TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ (ITF) : L'Algérienne Ibbou perd trois places (187<sup>e</sup>)

La tennismen algérienne Inès Ibbou, sans compétition depuis quelques semaines, a perdu trois places dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale (ITF), régressant ainsi au 187<sup>e</sup> rang avec un total de 146 points.

Bien que sans compétition, la championne d'Afrique de 2015, aujourd'hui âgée de 20 ans, avait réussi à se maintenir deux semaines consécutives au même classement, mais à la longue, et le fait de n'avoir récolté aucun point au cours des derniers jours, a fini par lui coûter cette petite régression.

Ibbou reste néanmoins la meilleure Algérienne dans ce classement, devant sa compatriote Amira Benaïssa, désormais 812<sup>e</sup>, après un gain de deux places.

Cependant, la meilleure ascension de la semaine, côté algérien, a été réalisée par Yasmine Boudjadi, désormais 1679<sup>e</sup>, après un gain de 76 places.

La hiérarchie mondiale, elle, est toujours dominée par l'Australienne Seone Mendez (612 pts), devant la Russe Anastasia Zakharova (574 pts) et la Brésilienne Thaisa Grana Pedretti (538 pts).



## MONDIAL-2019: L'Afrique du Sud retrouve ses cadres contre l'Italie

Le sélectionneur de l'Afrique du Sud Rassie Erasmus a choisi de rappeler la plupart de ses cadres pour affronter l'Italie, vendredi à Shizuoka, dans un match décisif pour la qualification pour les quarts de finale de la Coupe du monde. Après avoir aligné ses réservistes face à la Namibie, balayée (57-3), le 28 septembre, Erasmus est revenu à une composition classique, proche de celle alignée lors de la défaite face aux All Blacks (23-

13) en ouverture une semaine plus tôt. Les seules exceptions concernent la deuxième ligne où Lood de Jager, convaincant face à la Namibie pour son retour, reprend sa place au détriment de Mostert, alors que le pilier Tendai Mtawarira et le talonneur Mbonengi Mbonambi ont été préférés à Steven Kitshoff et Malcom Marx qui débiteront comme remplaçants. Visiblement désireux de mettre l'accent sur la conquête et le com-

bat, Erasmus a choisi de placer six avants et deux trois-quarts sur le banc.

### Composition de l'équipe des Springboks:

Le Roux - Kolbe, Am, de Allende, Mampimpi - (o) Pollard, (m) de Klerk - P.S. du Toit, Vermeulen, Kolisi (cap.) - De Jager, Etzebeth - Malherbe, Mbonambi, Mtawarira Remplaçants: Marx, Kitshoff, Koch, Snyman, Mostert, Louw, H. Jantjies, F. Steyn.

## ATHLÉTISME: L'ex-coach de Mo Farah, Alberto Salazar, suspendu quatre ans par l'Usada

L'Américain Alberto Salazar, entraîneur controversé du Britannique Mo Farah jusqu'en 2017 et d'athlètes engagés aux Mondiaux de Doha (Qatar), a été suspendu quatre ans pour «incitation» au dopage, a annoncé mardi l'Agence antidopage américaine (Usada). Salazar, âgé de 61 ans, est le maître à penser de l'Oregon Project, un groupe d'entraînement de très haut niveau basé dans le nord-ouest des Etats-Unis et financé par l'équipementier Nike, qui cumule les succès depuis plusieurs années en fond et demi-fond.

La superstar britannique

Mo Farah, quadruple champion olympique et sextuple champion du monde (5.000 et 10.000 m), a notamment fait partie du groupe jusqu'en 2017, avec notamment l'Américain Galen Rupp (double médaillé olympique). Plusieurs athlètes entraînés par Salazar sont présents aux Mondiaux de Doha: la Néerlandaise Sifan Hassan a remporté le 10.000 m samedi et espère doubler avec le 1.500 m, les Américains Clayton Murphy (médaillé de bronze olympique en 2016) et Donovan Brazier sont qualifiés pour la finale du 800 m mardi. Alberto Salazar est suspendu



pour «organisation et incitation à une conduite dopante interdite», a indiqué Usada dans un communiqué.

L'entraîneur, ancien marathonien à succès et contro-

versé depuis plusieurs décennies pour sa faculté à jouer avec les limites du règlement, a nié toute implication dans le dopage et annoncé dans un communiqué qu'il ferait appel.

## 10E MARATHON INTERNATIONAL DE MEDGHACEN (BATNA) : Participation de plus de 1.400 coureurs

Plus de 1.400 coureurs d'Algérie et de 11 autres pays prendront part à la 10<sup>ème</sup> édition du marathon international de Medghacen qui aura lieu à partir du 5 octobre 2019 à Batna, a-t-on appris lundi du président de l'association Medghacen, Azzeddine Guerfi.

Le marathon international du mausolée royal numide Medghacen verra la participation de coureurs de pays arabe, africains et autres issus de pays européens à l'instar de la Grande Bretagne, la Belgique et la France, a déclaré le

même responsable à l'APS, précisant que cette manifestation est organisée par l'association Medghacen en collaboration avec la direction de la jeunesse et les sports et la ligue de wilaya de l'athlétisme.

Affirmant que tous les moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour réussir ce rendez-vous sportif, le même responsable a indiqué que le marathon sera lancé depuis le centre-ville de Batna vers le tombeau de Medghacen sur un linéaire de 42,192km. Il a égale-

ment fait part de la programmation, en plus de cette épreuve-reine, de 2 autres courses, la première sur 13 km entre Batna et Fesdis et la seconde sur 26 km entre Batna et El Maâdar. Le 10<sup>ème</sup> marathon international de Medghacen vise, en plus de l'encouragement pour la marche et la course, la préservation de ce monument historique de valeur inestimable en faisant sa promotion comme une destination touristique à découvrir, souligne le même responsable.

## SAISON 2020/2021 : Les nouvelles modalités d'accèsion et de rétrogradation adoptées par le Bureau fédéral (Zetchi)

Les modalités d'accèsion et de rétrogradation dans le nouveau système de compétition ont été adoptées par le Bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF), lors de la réunion tenue ce lundi à Ouargla, a indiqué le président de l'instance, Kheireddine Zetchi.

Le nouveau système de compétition qui entrera en vigueur à partir de la saison 2020-2021, portera sur la rétrogradation de deux équipes de la Ligue-1 professionnelle qui sera désormais composée de 18 clubs, et l'accèsion de quatre équipes de Ligue-2 amateur, scindée en deux groupes (Centre-Est et Centre-Ouest) avec 16 clubs chacun, a-t-il expliqué lors d'un point de presse à l'issue d'une réunion statutaire du BF de la FAF.

M. Zetchi a indiqué que les nouvelles modalités d'accèsion et de rétrogradation entre les différents paliers ont été adoptées et seront applicables dès la prochaine saison (2020 /2021).

Le président de la FAF a ajouté que cette réunion a été également une opportunité pour l'installation et l'activation de la Direction nationale de contrôle des clubs (DNCG).

Composée de cinq membres, cette direction a été mise en place essentielle-



ment pour garantir le suivi-évaluation et l'accompagnement de passage des clubs au statut professionnel, a-t-il ajouté. Le BF a installé, en outre, un responsable chargé du suivi de l'indem-

nité de formation et des mécanismes de solidarité, selon M.Zetchi qui a souligné l'importance de la bonne gestion, permettant de réduire les pertes économiques des clubs amateurs

notamment. Cette réunion entre dans le cadre d'une démarche de décentralisation des activités de la FAF et de sa volonté de promouvoir le football aux quatre coins du pays, a-t-il soutenu.

## LIGUE 2 : L'OM Arzew sonne son réveil et se met à rêver



Après des débuts difficiles en Ligue 2 de football qu'il retrouve après quatre ans d'absence, l'Olympique d'Arzew sonne son réveil et enchaîne deux victoires de rang, poussant son entraîneur à revoir à la hausse ses ambitions en dépit des difficultés financières.

Grâce à ses deux succès de suite lors des deux précédentes journées, dont le dernier en date samedi passé sur le terrain de l'USM Annaba, l'OMA se hisse désormais à la 7e place, totalisant 9 points et accusant seulement trois unités de retard sur les deux co-troisièmes (Olympique Médéa et AS Khroub).

De quoi donc motiver les gars de la ville pétrochimique à poursuivre sur leur lancée et pourquoi pas créer la surprise, d'autant que pour cette saison, le nombre des tickets donnant accès à la cour des grands a été augmenté à quatre au lieu de trois.

«A vrai dire, après six journées de compétition, force est de constater que

le niveau des équipes engagées est très rapproché. Nous pouvons donc aspirer jouer à fond nos chances dans la course à la montée, d'autant qu'il y aura cette fois-ci quatre clubs qui accèderont en fin d'exercice», a déclaré à l'APS l'entraîneur de l'OMA, Hadj Merine.

Ce jeune technicien oranais, architecte de l'accèsion de son club en Ligue 2 en fin de saison précédente, était pourtant sous forte pression lors des premières journées du championnat en raison des résultats réalisés par les siens, notamment à domicile où ils ont engrangé quatre points pour leurs deux premières sorties devant leur public.

«Il nous a fallu du temps pour retrouver nos repères, d'autant que nous avons entamé tardivement les préparatifs de la nouvelle saison, et ce, à cause de l'instabilité qui régnait au club à tous les niveaux», a expliqué Hadj Merine qui avait contribué également au maintien du club phare de la wilaya, le MC Oran, en Ligue 1, la

saison passée en dirigeant en compagnie de Nadir Leknaoui les quatre derniers matchs de cette équipe en championnat. Composé d'un effectif manquant d'expérience, si l'on excepte les deux joueurs chevronnés que sont les attaquants El Bahari et Benmghit, l'OMA croit néanmoins en ses chances de jouer les trouble-fête cette saison, mais à condition que ses supporters lui évitent une pression supplémentaire, a encore averti Hadj Merine, qui espère, en outre, que la situation financière difficile que traverse le club s'améliore car il s'agit, selon lui, d'un handicap de taille qui pourrait bien fausser ses cartes en vue de la suite du parcours.

Pour la prochaine journée, l'OMA aura l'occasion de réaliser la passe de trois en accueillant samedi le MO Béjaïa dans le cadre de la 7e étape du championnat, un match que les joueurs menacent toutefois de boycotter pour contester la non-régularisation de leur situation financière.

## COUPE ARABE (16ES DE FINALE - RETOUR) : Le MCA se neutralise avec Dhofar 1-1 et passe en 8es de finale

Le MC Alger s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe arabe des clubs de football, après le nul arraché devant les Omanais de Dhofar 1 à 1 (mi-temps : 0-0), lundi soir à Salalah (Sultanat d'Oman), en 16e de finale retour de la compétition arabe.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abdelaziz Hamid (61') pour Dhofar, alors que Hichem Nekkache a signé le but égalisateur au profit du MCA (75').

Lors du match aller disputé au stade du 5-juillet (Alger), les Mouloudéens s'étaient imposés sur le score de 1 à 0, grâce à une réalisation signée le défenseur central Ayoub Azzi.

L'autre représentant algérien encore en lice dans cette compétition arabe, la JS Saoura, affrontera mardi à Ryadh (17h45 algériennes) les Saoudiens d'Al-Shabab dans une mission presque impossible après la lourde défaite concédée lors du match aller (3-1) au stade 20 août de Bechar, tandis que le CS Constantine avait été éliminé par Al-Muharraqa du Bahreïn (victoire 3-1, défaite 0-2).

## Ronald Gonzalez nouvel entraîneur du Costa Rica

L'ancien défenseur international Ronald Gonzalez a été nommé entraîneur de la sélection du Costa Rica, a annoncé hier la Fédération costaricaine de football.

Agé de 49 ans, Gonzalez, qui a occupé le poste par intérim à trois reprises, succède désormais à l'Uruguayen Gustavo Matosas, qu'il a démissionné de la «sélection» après avoir déclaré qu'il «s'ennuyait» et se sentait «improductif».

Le nouvel entraîneur prendra en charge la sélection «immédiatement», a précisé la Fedefutbol, dans un bref communiqué, qui ajoute que le technicien sera officiellement présenté ce mardi.

La première mission de Gonzalez sera de préparer l'équipe qui affrontera Haïti le 10 octobre et Curaçao le 13 octobre dans le cadre du Championnat des nations de la Concacaf. A plus long terme, Gonzalez aura pour mission de diriger les Ticos lors des qualifications pour le Mondial-2022 au Qatar. Le nouvel entraîneur du Costa Rica avait disputé comme défenseur central le Mondial-90 en Italie.

## FC BARCELONE: Messi et Dembélé incertains contre l'Inter

Les attaquants du FC Barcelone Lionel Messi et Ousmane Dembélé, qui ont repris l'entraînement lundi après des problèmes musculaires, restent incertains pour affronter l'Inter Milan mercredi en Ligue des champions, a déclaré mardi l'entraîneur blaugrana Ernesto Valverde, disant ne vouloir prendre "aucun risque".

"Hier (lundi) Ousmane n'a participé qu'à la première partie de l'entraînement, pas grand-chose. Nous allons voir si aujourd'hui (mardi) il peut faire un peu plus", a déclaré Valverde en conférence de presse. "Quant à +Leo+ (Messi), il a pris part à un peu plus de la moitié de l'entraînement. On va voir s'il peut aller au bout et je ne sais pas si nous pourrions compter sur eux ou pas" contre l'Inter, a-t-il ajouté. "Ce qui est sûr, c'est que nous n'allons prendre aucun risque." L'Argentin souffrait d'une élongation à la cuisse gauche subie la semaine dernière en Championnat d'Espagne contre Villarreal (2-1), tandis que le Français se remet d'une contracture à la cuisse gauche survenue vendredi à l'entraînement. Les deux joueurs étaient absents samedi lors de la victoire du FC Barcelone sur le terrain de Getafe (2-0) en Liga.

S'il a laissé planer le doute sur Messi et Dembélé, Valverde a en revanche confirmé les forfaits mercredi d'Ansu Fati (genou), Jordi Alba (cuisse) et Samuel Umtiti (pied).

Pas épargné par les blessures en ce début de saison, le Barça espère récupérer au maximum ses forces vives alors qu'il négocie une semaine cruciale: choc contre l'Inter mercredi en C1 puis réception de Séville dimanche en Championnat d'Espagne.

## Le Club Africain interdit de recrutement par la FIFA

La Fédération internationale de football a infligé au Club Africain une interdiction de tout recrutement pour les trois prochains mercatos, a annoncé hier la Fédération tunisienne de football (FTF). "La FIFA a envoyé mardi 1er octobre une correspondance à la FTF, lui annonçant que le Club Africain est interdit de recrutement pour les trois prochaines périodes de transfert au niveau national et international, jusqu'à ce que le club s'acquitte de la prime de transfert d'un montant de 60.000 euros (187.762 dinars tunisiens environ) à son ex-joueur le camerounais, Bassirou Compaore", précise la FTF. L'instance internationale, rappelle-t-on, avait levé lundi la suspension d'interdiction de transferts infligée au Club de Bab Jeddid, concernant le dossier de son ex-attaquant le zimbabwéen Matthew Rusike, annonce la FTF, lundi. La FIFA indique qu'après l'accord conclu entre le club et le joueur le 27 septembre dernier, selon lequel le joueur percevra ses dûs en deux tranches (fin octobre et fin décembre 2019), elle a décidé de lever la suspension tout en appelant le Club Africain à s'acquitter du remboursement du joueur sous peine d'une nouvelle suspension. Le 14 septembre dernier le Club Africain s'est également vu retirer 6 points du classement général de la ligue 1 et ce à la demande de la FIFA, pour le non paiement des indemnités de transfert du joueur algérien Ibrahim Chenini au Club MC Eulma (Algérie).

APS

## SERIE A ITALIENNE - AS ROME : 2 mois d'absence pour Pellegrini

Le milieu de terrain international italien de l'AS Rome, Lorenzo Pellegrini, opéré hier d'une fracture au cinquième métatarsien du pied droit, sera absent deux mois, selon son club. Le joueur de 23 ans s'était blessé dimanche, lors de la victoire de son équipe sur la pelouse de Lecce (1-0).

Pellegrini, qui compte 12 sélections en équipe d'Italie, est un titulaire indiscutable à la Roma. Il a donné quatre passes décisives cette saison en six matchs de Serie A. A cause de ses huit se-

maines de convalescence, Pellegrini manquera au moins les deux prochains matchs de l'équipe d'Italie, prévus la mi-octobre courant, respectivement contre la Grèce et le Liechtenstein.



## BUNDESLIGA ALLEMANDE - EINTRACHT FRANCFORT : Blessé à l'épaule, Kevin Trapp forfait pour la fin de l'année (Club)



Le gardien international allemand de l'Eintracht Francfort, Kevin Trapp sera incessamment opéré de l'épaule gauche et ne rejouera pas avant la reprise du championnat, en janvier

2020, a annoncé hier son club. Le portier de 29 ans a été blessé à la coiffe des rotateurs (ndlr, tendons de l'articulation), dans un choc avec son coéquipier Makoto Hasebe, lors du der-

nier match de championnat, disputé et remporté vendredi contre l'Union Berlin (2-1). "Ce n'est malheureusement pas une bonne nouvelle pour Kevin et pour nous", a déploré le directeur sportif de l'Eintracht, Bruno Hübner, en souhaitant "un prompt rétablissement" à l'ancien portier du Paris Saint-Germain.

Sur la même action qui avait causé cette blessure à Trapp, Makoto Hasebe a été victime d'un traumatisme crânien, et devra donc s'abstenir de jouer pendant une semaine. Revenu à Francfort en 2018 après trois saisons à Paris, Trapp est devenu l'assurance tout-risque de l'Eintracht, avec qui il est engagé cette saison en Ligue Europa, dans le groupe d'Arsenal.

Il sera remplacé pendant son absence par Frederik Rønnow, un gardien de 27 ans qui a fait en tout et pour tout deux apparitions en Bundesliga, la saison dernière.

## TOURNOI DE L'UNAF (U20): La sélection féminine algérienne hier à Tanger (Maroc)

L'équipe algérienne féminine des U20 s'est envolée hier à destination du Maroc pour prendre part au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qui aura lieu du 3 au 7 octobre à Tanger, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

En prévision de ce tournoi, l'équipe algérienne, sous les ordres du nouveau sélectionneur Taleb Madjid, a effectué un stage de préparation du 28 septembre au 1er octobre. Vingt (20) joueuses dont quatre évoluant à l'étranger (France et Canada) ont été retenues pour prendre part à ce tournoi, selon l'instance fédérale. Le tournoi de l'UNAF, consa-

cré à la catégorie des moins de 20 ans, constituera la première sortie officielle du nouveau coach national. Outre l'Algérie, le rendez-vous de Tanger verra la participation du Maroc (pays hôte), de la Tunisie et du Burkina Faso. En revanche, l'Égypte et la Libye ont renoncé à cette compétition dont les matchs auront lieu les 3, 5 et 7 octobre.



La dernière sortie des footballeuses algériennes remonte aux Jeux africains 2019 à Rabat où l'équipe na-

tionale avait pris la quatrième place après sa défaite en match de classement face au Maroc (2-1).

## La FIFA suspend à vie l'ex-secrétaire général de la CONCACAF

La chambre de jugement de la Commission d'éthique indépendante de la FIFA a annoncé mardi la suspension à vie de l'ex-secrétaire général de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF), Enrique Sanz, pour corruption. "La procédure d'instruction ouverte contre M. Sanz portait sur sa participation - entre 2012 et 2015- à la

négociation de pots-de-vin dans le cadre de plusieurs systèmes de corruption concernant des compétitions organisées par la FIFA, la CONCACAF, l'Union Caribéenne de Football (CFU) et la Confédération Sud-Américaine de Football (CONMEBOL)", indique un communiqué de la FIFA. Dans sa décision, la chambre de jugement "a établi que M. Sanz avait enfreint l'Art. 27 (Corruption) de l'É-

dition 2019 du Code d'Éthique de la FIFA et a ainsi prononcé à son encontre une interdiction à vie d'exercer toute activité relative au football (administrative, sportive ou autre) aux niveaux national et international", poursuit la même source. L'ex-secrétaire général de la CONCACAF devra, en outre, s'acquitter d'une amende d'un montant de 100.000 CHF (91.800 EUR).

**POCHETTINO:  
«PERSONNE NE  
CROYAIT EN NOUS»**

"La saison dernière, après les trois premiers matches de Ligue des champions, nous avions un seul point. Personne ne croyait en nous et nous sommes arrivés en finale. C'est pour ça qu'en football, le plus important n'est pas comment vous débutez. Avec ces longues saisons, il faut être costaud mentalement", a déclaré l'entraîneur argentin lundi devant les médias.



**L'AVENIR  
DE RAMOS  
TRACÉ !**

Annoncé sur le départ durant le mercato estival, Sergio Ramos n'a finalement pas bougé du Real Madrid cet été. Et le défenseur central semble bien parti pour terminer sa carrière au sein du club... Capitaine du Real Madrid, Sergio Ramos aurait pu changer d'air durant le mercato estival. En froid avec le président madrilène Florentino Pérez, le défenseur central souhaitait s'en aller. Une volonté de départ qui a alors attiré la convoitise de plusieurs courtisans. Plusieurs équipes exotiques souhaitaient l'attirer. Un départ vers la Chine était privilégié mais l'affaire n'a pas abouti. Sergio Ramos est finalement resté au Real Madrid et poursuit sa quinzième saison sous le maillot de ce club. Et Zinedine Zidane s'est exprimé sur l'avenir de son capitaine. L'entraîneur madrilène voit bien le joueur de 33 ans terminer sa carrière au club. «Il n'y a pas de doubleure en Europe, non. Un autre peut jouer, mais ce ne sera pas notre leader ni notre capitaine. Je ne le vois pas partir d'ici un jour. De temps en temps il a besoin de repos, mais pas pour le moment», a déclaré Zizou dans des propos relayés Real France.

**Ronaldo reste flou sur son avenir**

Au cours d'un entretien pour SPORTbible, Cristiano Ronaldo (34 ans) a évoqué son amour pour le football et sa soif de vaincre.

"J'aime encore le football. J'aime divertir les supporters et les personnes qui aiment Cristiano. Peu importe l'âge, c'est une question de mentalité", a-t-il déclaré. Toutefois, le quintuple Ballon d'Or commence, peu à peu, à penser à la suite de sa carrière et sa reconversion

"Ces cinq dernières années, je commence à apprécier ce processus qui me permet de voir en dehors du football, alors qui sait ce qui se passera dans un ou deux ans" explique-t-il, faisant référence à ses nombreuses entreprises (hôtel, restaurant, gymnase, marque de prêt-à-porter). "Il faut avoir confiance en soi. Dans le football, j'ai plus de contrôle. Je sais ce que je peux faire. En affaires, c'est plus difficile. Tu dépends d'autres personnes, mais j'ai une bonne équipe. Ce sera un défi".



**PROLONGATION  
IMMINENTE POUR EMERSON**

Après Callum Hudson-Odoi il y a quelques jours, Chelsea va prolonger le latéral italo-brésilien Emerson Palmieri dans les heures à venir. Le footballeur italien d'origine brésilienne va signer un bail de cinq années supplémentaires avec les Blues, soit jusqu'en juin 2024, selon les données de TMW. L'ancien pensionnaire de l'AS Rome touchera un salaire annuel estimé à 4,5 millions d'euros. Depuis le début de saison, le joueur de 25 ans a disputé six matches toutes compétitions confondues, dont cinq en Premier League.

**Sanchez heureux d'avoir quitté Man United**

Prêté par Manchester United à l'Inter Milan depuis le début de la saison, Alexis Sanchez ne regrette pas son choix. Il estime avoir retrouvé en Italie l'envie et la joie de jouer au football. Ce qui ne semblait plus le cas du côté d'Old Trafford.

« C'était un peu comme tomber à nouveau amoureux du football » explique l'international chilien dans les médias italiens. « Oui, c'était un peu comme trouver l'amour pour le football, ainsi que le désir de gagner quelque chose avec ce club » a-t-il ajouté alors qu'il estime que son club actuel peut à nouveau rêver à des trophées.

Alexis Sanchez ajoute que le club lombard dispose du meilleur entraîneur qu'il soit pour ramener l'Inter vers les sommets : « Je pense que l'entraîneur veut tout gagner. Cela se voit à la façon dont nous nous entraînons et à nos jeux. Il transmet son désir aux joueurs et est positif à la fois pour le club et pour l'équipe. » explique Alexis Sanchez.



**Guardiola dithyrambi que sur Mahrez**

Excellent sur la pelouse d'Everton (3-1) samedi dernier en Premier League, avec notamment un but sur coup franc, Riyad Mahrez (28 ans, 7 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) a confirmé son début de saison prometteur. De quoi pousser son entraîneur, Pep Guardiola, à lui rendre hommage. "Mahrez est tellement important pour notre équipe.

Ces derniers temps, il est clinique. Défensivement, son apport est beaucoup plus régulier que la saison passée. Et offensivement, à chaque fois qu'il touche la balle, on a le sentiment qu'il va se passer quelque chose, qu'il va inventer quelque chose... J'espère qu'il va réussir à conserver ce niveau encore longtemps", a déclaré le technicien espagnol en conférence de presse.



## ALGÉRIE-UNESCO Rabehi reçoit la Directrice du bureau de l'UNESCO pour le Maghreb

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, a reçu lundi à Alger la Directrice du bureau de l'UNESCO à Rabat et représentante de cette organisation auprès de l'Algérie, de la Tunisie et de la Mauritanie, Golda EL Khoury, avec laquelle il a passé en revue les «projets culturels communs» entre l'Algérie et l'UNESCO. «Les entretiens ont porté sur les projets culturels entre l'UNESCO et l'Algérie et bien d'autres dans le domaine de la communication et de l'information outre le rôle de la culture dans le développement et le renforcement de la confiance des jeunes en leur identité», a indiqué Mme. El-Khoury, affirmant que son bureau «a de grands projets en Algérie» sans fournir davantage de détails. Mme. El-Khoury est actuellement en visite à Alger dans le cadre de sa participation à la réunion internationale sur la mise en oeuvre de la convention UNESCO de 2005 relative à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ouverte aujourd'hui à Alger jusqu'au 02 octobre prochain. Pour sa part, M. Rabehi a affirmé que Mme. El Khoury était en Algérie pour prendre connaissance «des atouts de l'Algérie» dans le domaine culturel de manière «réelle et scientifique» mais aussi pour «échanger les vues» avec les responsables algériens sur tout ce qui est lié aux projets que compte proposer l'UNESCO à l'Algérie. L'Algérie, a-t-il poursuivi, accorde une importance majeure à sa relation avec l'UNESCO, soulignant le «besoin de l'Algérie en expertises de cette organisation en vue d'accompagner les experts algériens pour redynamiser le secteur de la Culture et préserver le legs culturel».

## ALGÉRIE-AFRIQUE Tenue à partir d'aujourd'hui à Alger de la 3<sup>e</sup> Assemblée générale d'Afripol

Le mécanisme de l'Union africaine de coopération policière AFRIPOL co-organise avec la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) aujourd'hui et demain, la 3<sup>e</sup>ème Assemblée générale d'AFRIPOL, au niveau de l'hôtel El-Aurassi à Alger, a indiqué hier un communiqué de la DGSN.

Composée de chefs de police des Etats membres de l'Union africaine (UA), l'Assemblée générale est «l'organe technique suprême d'AFRIPOL, chargée d'assurer le leadership technique et l'orientation de la police en Afrique», a précisé la même source, ajoutant qu'elle assure «le respect des objectifs de coopération policière aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique entre les institutions policières des Etats membres».

En sus des chefs de police africains, des représentants d'organisations et d'institutions policières régionales et internationales, prendront part à cette rencontre, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA et les experts y relevant ainsi que d'autres invités de marque en qualité d'observateurs.

Cet événement sera rehaussé par la présence de hautes autorités du Gouvernement algérien, du secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle-



Interpol et le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur. Rappellent que la deuxième Assemblée générale du mécanisme de l'Union Africaine de Coopération Policière AFRIPOL s'est tenue à Alger les 15 et 16 octobre 2018.

Cette 3<sup>e</sup>ème assemblée générale d'AFRIPOL permettra aux chefs de police africains «d'examiner et de débattre les aspects fonctionnelles et organisationnelles, d'échanger leurs points de vue et leurs expé-

riences sur la prévention et la lutte contre les diverses formes de criminalité transnationale organisée, y compris le terrorisme, l'extrémisme violent, la cybercriminalité et la criminalité émergente». Elle conviendra des «priorités stratégiques en termes de renforcement des capacités de lutte et formulera des recommandations concrètes sur une coopération efficace en matière de prévention et de lutte contre les menaces criminelles prioritaires».

## ALGÉRIE-CORÉE DU NORD M. Zitouni affirme l'attachement de l'Algérie à consolider ses relations historiques avec la Corée du Nord



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé lundi l'attachement de l'Algérie à consolider les relations historiques liant les peuples algérien et nord-coréen, et «à les développer dans divers domaines», indique un communiqué du ministère des Moudjahidine. Lors de l'audience accordée à l'ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée (Corée du nord) à Alger, M. Song Chang Sik, M. Zitouni a rappelé les relations historiques «privilégiées», consolidées par le soutien de la Corée du Nord à la cause algérienne et sa reconnaissance du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), le 25 septembre 1958, précisant que les deux peuples partageaient la souffrance et l'expérience amère de la lutte contre le colonialisme et l'oppression. L'ambassadeur de la Corée du Nord a souligné «l'important appui apporté par l'Algérie à son pays», exprimant la volonté de la Corée du Nord de «renforcer les relations de coopération dans divers domaines», en mettant à profit son expérience en matière de réalisation des musées et des stèles commémoratives.

Le diplomate nord-coréen a également salué «les réalisations de l'Algérie pour l'ancrage de la mémoire collective historiques», à travers la création de musées et de stèles commémoratives glorifiant la Guerre de libération nationale.

## ALGÉRIE-SAHEL

### Le SG du MDN reçoit les chefs d'état-major des Forces armées du Niger, du Mali et de la Mauritanie

Le Général-major Abdelhamid Ghriess, secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), a reçu hier à Alger au nom du Général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, les chefs d'état-major des Forces armées du Niger, du Mali et de la Mauritanie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Le Général-major Abdelhamid Ghriess, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu au nom du Général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, ce jour 1<sup>er</sup> octobre 2019, au siège du ministère de la Défense nationale, le Général de corps d'Armée Ahmed Mohamed, chef d'état-major des Forces armées nigériennes, le Général de



division Abdoulaye Coulibaly, chef d'état-major Général des Armées maliennes et le Général de division Mohamed Cheikh Mohamed Lamine Elamine, chef d'état-major de l'Armée nationale mauritanienne, et ce, à l'issue des travaux de la réunion ordinaire du Conseil

des chefs d'état-major des pays membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), tenue le 30 septembre 2019 à Tamanrasset», précise le communiqué du MDN.

Le secrétaire général du MDN a mis à profit cette rencontre amicale pour «présenter ses félicitations aux hôtes de l'ANP pour tous les efforts consentis pour la réussite de cet important événement», réaffirmant «l'attachement de l'Algérie à préserver ce cadre de coopération, qui est le CEMOC, érigé dans l'intérêt de la sécurité commune des pays membres, tout en souhaitant au Général de division Abdoulaye Koulibaly, chef d'état-major général des Armées maliennes, qui assurera la présidence du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du CEMOC, plein succès dans ses nouvelles missions».

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

#### Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Khenchela

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté, lundi à Khenchela, par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 30 septembre 2019 à Khenchela/5<sup>e</sup> Région mili-

taire, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, «des unités de Garde-côtes ont saisi, suite à des opérations distinctes menées à Oran et Béni-Saf/2<sup>e</sup>RM, une grande quantité

de kif traité s'élevant à trois (03) quintaux et (26,8) kilogrammes», ajoute le communiqué.

Dans le même contexte, «un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale à Batna/5<sup>e</sup> RM, trois (03) narcotrafiquants et saisi (21,7) kilogrammes de kif traité», tandis que «(1635) unités de différentes boissons et (499) boîtes de tabac ont été saisies à Ghardaïa et El

Wued/4<sup>e</sup>RM». Par ailleurs, des Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de «(24) personnes, qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Chlef/1<sup>e</sup> RM, Oran/2<sup>e</sup>RM et El-kala/5<sup>e</sup>RM», tandis que «sept (07) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Amenas», conclut le communiqué du MDN.